L'Œuvre architecturale de Le Corbusier

UNE CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE AU MOUVEMENT MODERNE

[10] Manufacture à Saint-Dié

SAINT-DIÉ DES VOSGES / FRANCE

Proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, présentée par l'Allemagne, l'Argentine, la Belgique, la France, l'Inde, le Japon et la Suisse.

PLAN DE GESTION

Plan de Gestion, de Communication et de Développement Durable de la Manufacture Claude et Duval

Ville de Saint-Dié-des-Vosges

Août 2014

Usine Claude et Duval

Toutes les photos de ce dossier ont été réalisées par Bertrand Limbour.

Sommaire

1 > Introduction **2**

2 > Description et importance de l'élément constitutif du bien 3

I. Présentation générale du site 3

II. Mesures de protection s'appliquant à l'élément constitutif du bien 19

III. Critères d'inscription et contribution à la valeur universelle exceptionnelle du bien (V.U.E.) 25

3 > Suivi et évaluation 27

I. Indicateurs de suivi et d'évaluation 28

II. Réactualisation du plan 29

4 > Stratégie de gestion pour l'élément constitutif du bien 30

I. État des lieux-Diagnostic 30

II. Enjeux et objectifs 35

5 > Programme d'actions 36

I. Protections pour la zone tampon 36

II. Conservation et restauration du site 36

III. Accueil des visiteurs sur le site 37

IV. Actions globales du patrimoine moderniste 38

V. Promotion et valorisation touristiques et culturelles autour de l'élément constitutif du bien 39

VI. Programmes de recherche, documentation et projets pédagogiques 41

VII. Programmes de mise en réseau français ou de coopération décentralisée 44

VIII. Association des habitants 45

IX. Cadre de vie 45

X. Gestion des risques 46

XI. Mise en œuvre 46

1 > Introduction

Dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial de 1972, ratifiée par l'État français en 1975, *l'œuvre architecturale de Le Corbusier* fait l'objet d'un dossier transnational de nomination en série proposé à l'inscription sur la Liste du patrimoine Mondial. La Valeur Universelle Exceptionnelle de la série est définie dans le dossier de candidature en commun.

Implantée sur la commune de Saint-Dié-des-Vosges, la Manufacture de Saint-Dié-des-Vosges, l'Usine Claude et Duval, est un élément constitutif de cette série.

La Manufacture de Saint-Dié, issue des standards de la *Ville Radieuse* et de la *Charte d'Athènes*, est le prototype de *l'Usine Verte* qui révolutionne les conditions de travail.

Le respect de la contribution de cet élément constitutif à la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien justifie la mise en place de mesures destinées à assurer sa conservation, sa protection et sa mise en valeur ainsi que son intégration dans les programmes de planification générale.

Le présent plan de gestion est une déclinaison locale du plan de gestion global de la série, pour les sites français.

2 > Description et importance de l'élément constitutif du bien

I. Présentation générale du site

1) La situation du site

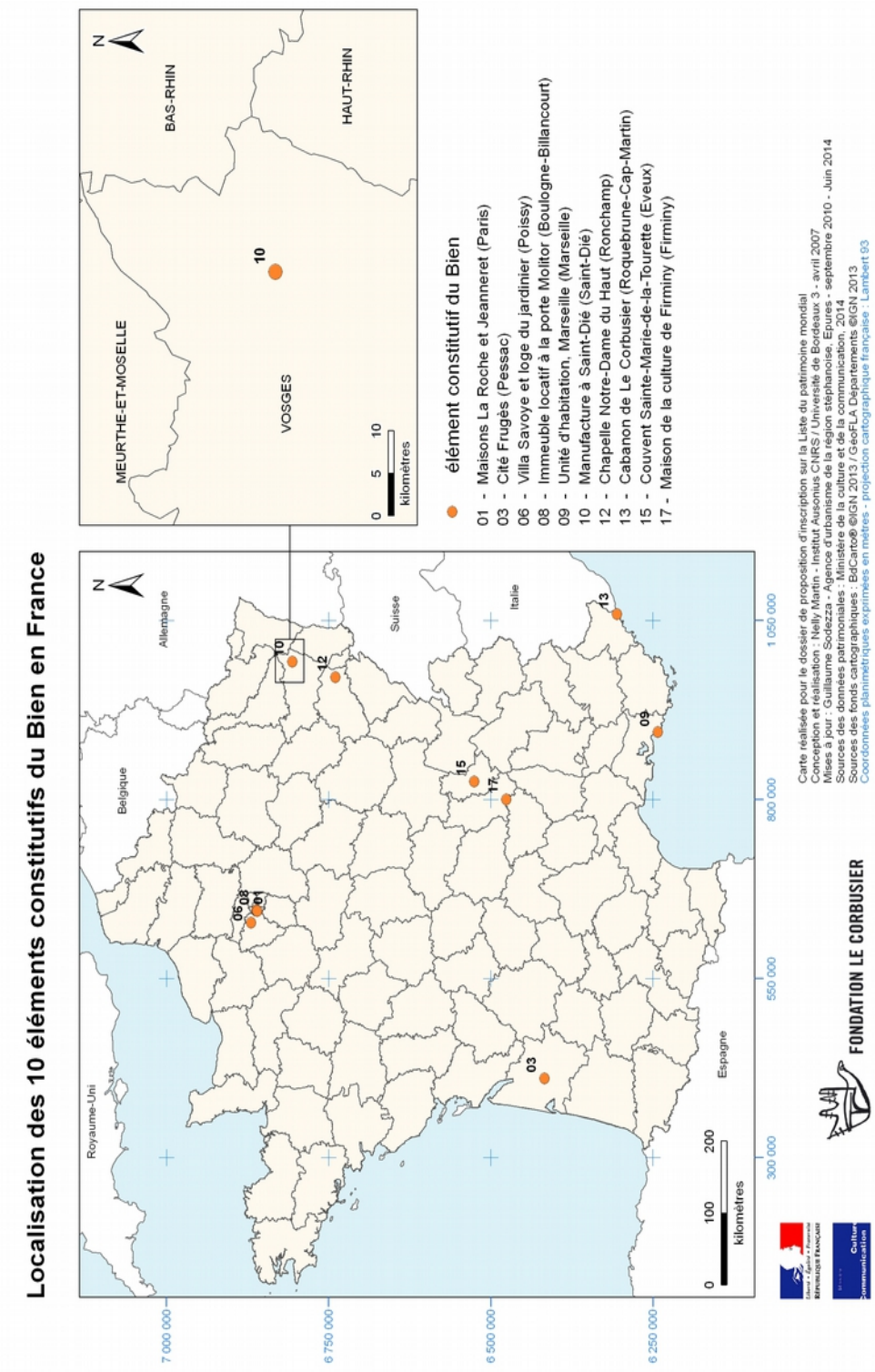

La ville de Saint-Dié-des-Vosges se situe en région Lorraine, dans le département des Vosges. Située dans le massif des Vosges et dans la vallée de la Meurthe, Saint-Dié-des-Vosges constitue une *Ville-Porte* du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Nichée au pied de quatre monts, dans un écrin de verdure, Saint-Dié-des-Vosges offre aux amoureux de la nature et aux sportifs un environnement exceptionnel constitué de forêts, de vallées, de montagnes et de cours d'eau. La diversité et la beauté de ses paysages en font un cadre rêvé pour se ressourcer.

Saint-Dié-des-Vosges se trouve à l'intersection des axes Nancy-Colmar et Épinal-Strasbourg (50 km d'Épinal et 80 km de Nancy et de Strasbourg) mais elle est également au centre de la mégapole européenne la plus riche du monde : dans un rayon de 220 km se situent les villes de Luxembourg, Bâle, Stuttgart et Zurich. L'arrivée du TGV Est Européen place désormais Saint-Dié-des-Vosges à 2h20 de Paris.

Pour autant, elle reste une ville à taille humaine et la municipalité mène de nombreuses actions et offre des services dans les domaines de la culture, du sport, de la santé, de la solidarité, de l'urbanisme, pour accroître la qualité de vie de ses habitants. Une attention toute particulière est apportée aux quartiers-villages pour préserver l'identité et les liens sociaux existant au sein de chacun, tout en favorisant une cohésion d'ensemble. La ville se caractérise aussi par des équipements dynamiques dans les secteurs sportif, social et culturel et par un programme de manifestations très diversifié tout au long de l'année.

La cité est riche d'une histoire de 4000 ans. Les premières traces d'occupations humaines remontent à l'ère néolithique. Cependant, la ville doit sa véritable fondation et son nom à saint Déodat, un moine irlandais évangélisateur, qui s'y établit vers 660. Depuis le XVème siècle, la chapelle du Petit Saint-Dié s'élève sur l'endroit précis de son oratoire. De nombreux autres édifices témoignent de l'importance religieuse de la cité comme l'ensemble cathédral. À l'instar de ce monument classé, la ville de Saint-Dié-des-Vosges a été en grande partie détruite à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle a été reconstruite dans les années 50. Le Corbusier avait été sollicité pour proposer un plan de reconstruction de la ville mais ne travaillera finalement qu'à la reconstruction de l'usine Claude et Duval. Édifices historiques et bâtiments à l'architecture utilitaire des années 50 se mêlent ainsi dans le paysage urbain. La tour de la Liberté et son allure aérienne y apportent une touche résolument moderne.

La cité déodatienne est par ailleurs le berceau de sociétés savantes réputées comme le Gymnase[1] vosgien qui baptisera en 1507 le Nouveau Monde « America » et publiera de nombreuses œuvres de référence notamment en géographie. En hommage à ces travaux, un Festival International de Géographie se tient chaque année à Saint-Dié-des-Vosges depuis 1990. Ce festival puise également dans une volonté d'accès au plus grand nombre

1 Le Gymnase vosgien était une association culturelle et scientifique créée vers 1500 à Saint-Dié-des-Vosges.

à la culture et au savoir, une démarche largement portée sous la IIIe République par un enfant du Pays, Jules Ferry. Celui-ci, Ministre de l'Instruction publique et Président du Conseil, ne fut pas seulement le promoteur des lois sur la gratuité, la laïcité et l'obligation de l'enseignement primaire, il initia également de grandes réformes, à la source de notre démocratie moderne, telles que les lois sur la liberté de réunion, les libertés syndicales, la liberté de la presse ou l'autonomie des collectivités locales.

La ville réussit non seulement à allier respect des traditions et modernisme, mais elle est également résolument tournée vers le monde et le dialogue avec d'autres cultures. Elle compte en effet neuf jumelages avec des villes étrangères : Arlon, chef-lieu de la Province du Luxembourg ; Friedrichshafen, sur le bord du lac de Constance en Allemagne ; Zakopane, située dans les Tatras en Pologne ; Lowell dans le Massachusetts aux États-Unis ; Meckhé, aux portes du Sahel au Sénégal ; Cattolica, sur la côte adriatique de l'Italie ; Ville de Lorraine au Québec, Canada ; Changzhi, République Populaire de Chine ; Crikvenica, une station balnéaire de l'Adriatique en Croatie et enfin, la marraine de l'Amérique a été choisie en 1995 pour parrainer la frégate « La Fayette ». Ces partenariats sont autant de sources d'enrichissement et d'échanges entre déodatiens et habitants d'autres contrées.

L'ensemble de ces caractéristiques fait de Saint-Dié-des-Vosges une ville attractive et agréable à vivre mais prouve également les capacités de cette commune à s'impliquer dans la valorisation de son patrimoine et dans la mise en valeur de ses atouts.

➢ **Nom et localisation de l'élément constitutif du bien**

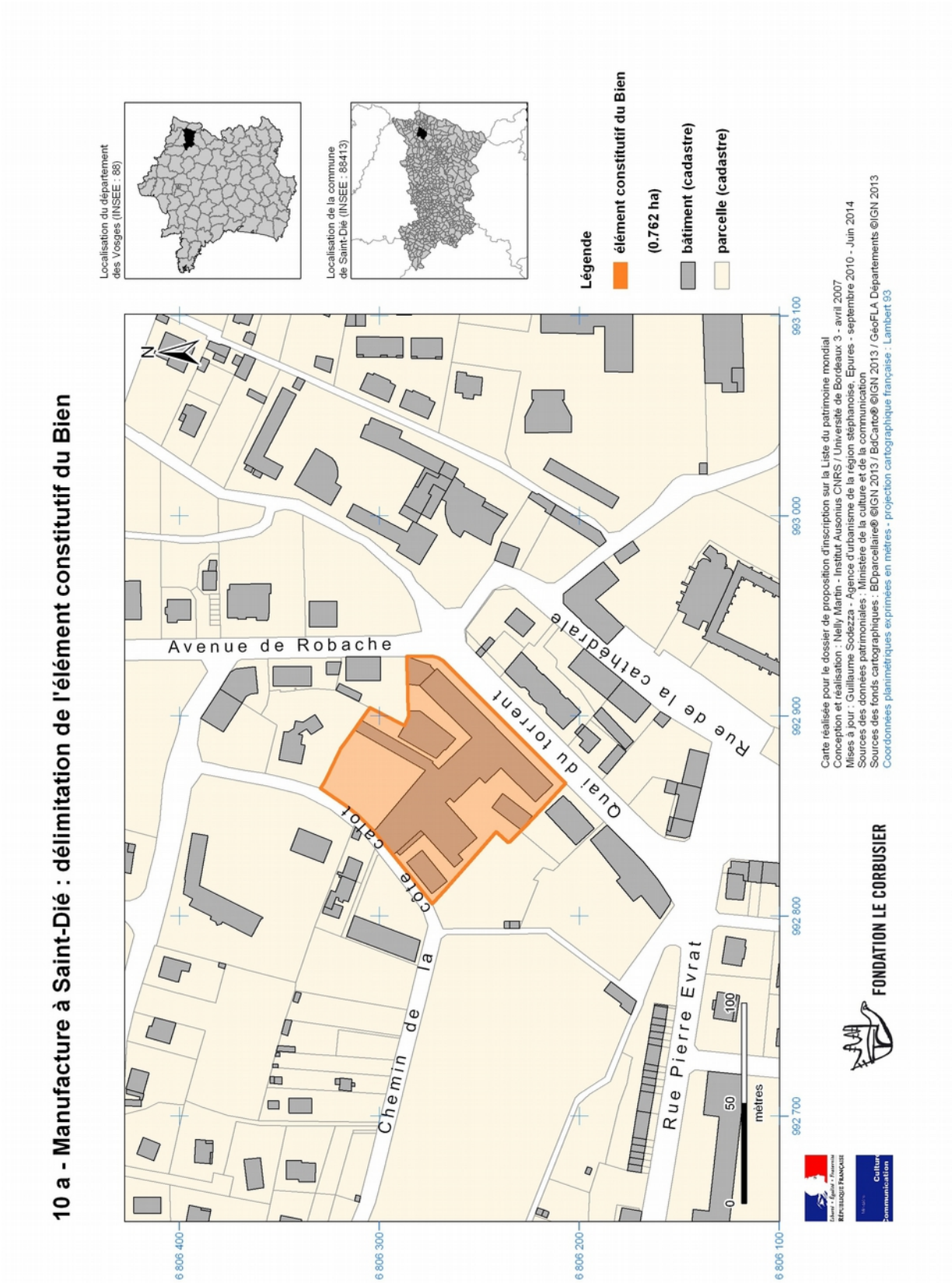

Nom : L'œuvre architecturale et urbaine Le Corbusier

Manufacture de Saint-Dié-des-Vosges, Usine Claude et Duval

Adresse : 1, avenue de Robache

88 100 Saint-Dié-des-Vosges

Propriétaire : l'usine est la propriété privée de M. Rémi DUVAL

Coordonnées du bien (en Lambert 93) :

X = 992 869 mètres Y = 6 806 270 mètres

Latitude = 48. 29 082° Longitude = 6. 95 025°

Superficie du bien :

0.762 hectares

Parcelle n° 20, section AH

2) Description de l'élément constitutif du bien

La ville de Saint-Dié-des-Vosges ayant été rasée par faits de guerre, un groupe de sinistrés animé par Jean-Jacques DUVAL, industriel local, demanda à Le Corbusier en 1945 de proposer un projet de reconstruction de la ville. Ce dernier ne fut pas retenu.

Jean-Jacques DUVAL confia toutefois à Le Corbusier la reconstruction de la bonneterie familiale, fondée en 1908 et détruite aux deux tiers en novembre 1944. Dans un premier temps, Jean-Jacques Duval eut du mal à faire accepter la reconstruction de son usine par Le Corbusier car ce dernier était encore sous le choc du récent rejet de son plan d'urbanisme par la ville de Saint-Dié-des-Vosges. En raison des liens d'amitié entre les deux hommes, Le Corbusier finit cependant par accepter. Les premières études concernant cette reconstruction débutèrent en janvier 1947 et les travaux en avril 1948.

Le Corbusier devant l'Usine © Fondation Le Corbusier

Les objectifs de construction de cette usine étaient les suivants :

– rendre cette usine la plus fonctionnelle possible ;

– ne pas dépasser le budget de reconstruction alloué par les dommages de guerre ;

– donner à la totalité du personnel employé les meilleures conditions de travail et de satisfaction esthétique.

Si ces trois objectifs étaient clairement posés, leur réalisation restait difficile : le nouveau plan d'urbanisme amputait de 500 m² un terrain déjà trop exigu pour y placer, sans gêner la circulation, le stock de charbon nécessaire au chauffage des locaux et plus de 200 vélos. C'est ce qui conduisit Le Corbusier à créer une usine en hauteur, comme un immeuble, alors qu'elle aurait dû s'étaler horizontalement.

De son côté, Le Corbusier souhaitait montrer qu'il était possible d'assurer aux ouvriers le précieux rapport homme-nature qui permet de voir en permanence le ciel et ses changements, ainsi que la nature environnante et le déplacement continuel du soleil sur les murs. Le Corbusier saisit donc cette occasion pour réaliser une « Usine Verte » ce programme standard type que Le Corbusier a intégré dans son projet de *cité linéaire industrielle* en 1945 dans *les trois établissements humains*. Particulièrement motivé, l'architecte réalisa une construction entièrement calculée au *Modulor*[2], fonctionnelle et 20 % moins cher qu'une construction traditionnelle.

La Manufacture est reconstruite sur son site initial près de la cathédrale en ruine. Toute l'usine n'a pas été détruite par l'occupant. Il subsiste plusieurs constructions industrielles de qualité médiocre, qui vont permettre à l'entreprise de reprendre ses activités pendant toute la durée des travaux. Le Corbusier conçoit un projet qui se rattache à l'un des anciens ateliers au niveau du rez-de-chaussée. Il s'agit là de l'unique exemple de projet corbuséen composant avec l'existant.

L'édifice, long de 80 mètres et large de 12.5 mètres, ressemble à une petite unité d'habitation montée sur pilotis, haute de trois étages et couverte d'un toit-terrasse autonome. Le bloc d'entrée et de circulation verticale, qui assure également la liaison avec l'ancien atelier de confection, s'inscrit dans une aile en retour rejetée en façade arrière. L'organisation interne répond aux contraintes du processus de fabrication du troisième étage au rez-de-chaussée. Les pièces de tissu sont découpées au troisième étage, avant de redescendre aux ateliers de confection au deuxième étage ; les produits manufacturés sont ensuite stockés au premier étage avant d'être emballés et expédiés depuis le rez-de-chaussée.
La circulation du tissu et des pièces de confection est indépendante de celle du personnel ; elle s'effectue par des monte-charges et des toboggans supprimés depuis.

Sur le toit-terrasse, Le Corbusier place les bureaux du directeur de l'usine et de l'administration ainsi qu'une salle des archives et une salle de réunion. Le bureau de M. Duval et les différentes parties de l'édifice sont équipés d'un mobilier signé Jean Prouvé, Charlotte Perriand et Le Corbusier. De nombreux meubles sont également « des pièces hybrides », ou « à la manière de », qui attestent d'un moment particulièrement riche et ouvert d'échanges fructueux entre les trois grands créateurs.

2 *Ce système établissant les meilleures proportions fut créé par Le Corbusier, à partir du nombre d'or et des mesures du corps humain. Le Modulor fut utilisé pour la première fois à Saint-Dié-des-Vosges.*

Techniquement et plastiquement, la Manufacture réussit l'alliage d'une ossature de béton et de deux murs pignons aveugles en grès rose de réemploi. Les plafonds sont peints de rectangles de couleurs vives. Le contraste de matériaux et de couleurs qui en résulte situe cette œuvre dans la filiation des villas des années trente, qui annonçaient déjà le « brutalisme » des maisons Jaoul à Neuilly-sur-Seine, également réalisées par Le Corbusier.

Plafonds de la Manufacture

Les ateliers largement vitrés sont protégés par des brise-soleil en béton. Fortement contesté, le brise-soleil étudié par Vladimir Bodiansky et André Wogensky, fait l'objet d'un essai devant les anciens ateliers avant d'être définitivement adopté sur la façade du nouveau bâtiment où il joue un rôle esthétique autant que fonctionnel. C'est le premier brise-soleil réalisé en France dans l'œuvre de Le Corbusier, quelques mois seulement avant ceux de la Cité Radieuse de Marseille. Le brise-soleil doit éviter aux ouvrières d'avoir le soleil dans les yeux et protéger les couleurs des tissus en été.

3) Données historiques, géographiques, démographiques et économiques

a) Données historiques :

Le territoire de la vallée de la Meurthe fut pour la première fois occupé par quelques tribus de chasseurs et de pêcheurs, plusieurs milliers d'années avant notre ère. Sur le massif de la Bure dans un camp gaulois puis gallo-romain (camp celtique), on fond le minerai et on bat le fer. De cette civilisation de la Gaule subsistent quelques vestiges.

C'est à partir de 660 que des missionnaires établissent des abbayes, centres religieux qui furent également des centres d'exploitation agricole et de rassemblements de la population sur tout le territoire. Naquit sur le territoire de l'actuelle ville de Saint-Dié-des-Vosges une Cella dirigée par Déodat. En 669, furent ainsi fondés un petit oratoire où s'élève l'actuelle chapelle du Petit-Saint-Dié, puis un monastère de l'autre côté de la Meurthe, à l'emplacement actuel de la cathédrale et de l'église Notre-Dame. C'est autour de ces édifices religieux que s'est développée la petite agglomération qui deviendra Saint-Dié-des-Vosges. À l'aube du XVIème siècle, Saint-Dié-des-Vosges se compose de trois groupes d'habitations : les églises et maisons de chanoines sur le mont ; les logements des artisans et paysans travaillant au service du chapitre rassemblés en "basse cour" ; sur la rive gauche de la Meurthe des maisons abritant des laboureurs. Progressivement, après des travaux de drainage sur la partie basse de la vallée, des constructions de bois puis de pierres seront édifiées.

Une communauté, composée d'humanistes et de personnes cultivées, se développe à Saint-Dié-des-Vosges. Ces humanistes prennent le nom collectif de "Gymnase Vosgien" et proposent de nommer Amérique le Nouveau Monde en l'honneur d'Amerigo Vespucci, le découvreur intellectuel du continent. En effet, contrairement à Christophe Colomb qui en est le découvreur physique, Vespucci est le premier à avoir compris qu'il s'agissait d'un continent jusqu'alors inconnu des Européens. Les membres du Gymnase Vosgien, tout en rendant hommage à Vespucci, mentionnent les contrées explorées par Colomb. Deux incendies ravagèrent la ville en 1554, et en 1757. L'incendie de 1757 imposa de remplacer les maisons de bois par des maisons de pierres. Au milieu du XIXème siècle, la ville devient une véritable cité industrielle (filatures, tissages, moulins, tuileries, briqueteries, fabriques de pointes, tanneries, brasseries, fours à chaux, imprimeries, teintureries, etc.) Ainsi, entre 1784 et 1870, la population de la ville double, passant de 5 600 à 10 472 habitants et cela en raison de l'implantation de nombreuses usines et entreprises. Une ligne ferroviaire reliant Lunéville à Saint-Dié-des-Vosges est créée. La gare est ouverte en 1864.

Dès le début de la Troisième République, dont Jules Ferry natif de Saint-Dié-des-Vosges est un des leaders, s'amorce un mouvement irréversible d'exode des habitants vers les villes. L'évolution des techniques et du matériel induisent un meilleur rendement. La production agricole et industrielle est croissante. L'activité commerciale répond à l'activité industrielle. La croissance rapide de la ville à la suite de l'annexion de l'Alsace-Lorraine nécessite des mesures à la périphérie de la cité où s'installent les usines. Des quartiers sont réservés à la construction de logements ouvriers.

En 1872, le conseil municipal a voté un programme de développement de la voirie duquel naissent des nouveaux quartiers (route de Raon, Prairie d'Hellieule, route de Rambervillers, Petit-Saint-Dié, rue de la Prairie, rue des Travailleurs) et de grandes bâtisses de chefs d'entreprises se construisent à proximité des usines. À partir de la fin du XIXe siècle, grâce aux moyens rapides de communication et à la participation active des hommes aux affaires politiques, la ville devient une ville de garnison. La guerre de 1914-1918 marqua les lieux et les esprits par l'occupation, mais la guerre de 1939-1944 fut encore plus désastreuse en détruisant presque totalement la ville.

À la veille de la Seconde guerre mondiale, l'agglomération est composée de trois formes urbaines : le quartier religieux calme du XVIème siècle constitué autour des églises, le cœur de ville classique commercial et administratif du XVIIIème siècle et le nouveau Saint-Dié-des-Vosges, quartier industriel, situé rive gauche. La ville fut détruite par les Allemands, par incendie et dynamitage : seuls quelques pans de façades subsistèrent. Après la guerre, il ne restait de la ville du XVIème et de celle du XVIIIème siècle, que la rue Thiers et les façades de pierres édifiées après 1757. Devant l'état de la ville, la décision fut prise de détruire toutes les ruines pour reconstruire entièrement la ville, ce qui fut vécu comme un second traumatisme pour les habitants de Saint-Dié-des-Vosges.

Le Corbusier, sollicité par Jean-Jacques DUVAL, proposa un plan rationnel de reconstruction de la ville en huit unités d'habitation de dix-sept niveaux, tout en conservant de vastes lotissements pour des habitations individuelles de type pavillons et villas. Son projet fut refusé par les sinistrés qui souhaitaient reconstruire au plus proche du plan initial de la ville détruite. Ainsi, le plan finalement retenu, établi par Jacques André, repris par l'architecte en chef Georges Michau et mis au point par Maurice Blech, respectait fidèlement le plan de la ville disparue.

En 1946, le ciment est rare et les soubassements des logements provisoires ne peuvent être réalisés qu'en bois. La lente reconstruction du cœur de la ville (rue Thiers) commence en 1952. Quelques rares habitants peuvent réintégrer le centre en reconstruction, mais l'immense majorité des habitants, qui n'ont pas quitté la ville, vivent dans des camps situés sur les hauteurs de la ville. En 1952, l'essentiel de la reconstruction était achevé. Cependant des quartiers résidentiels d'HLM (mélange de vastes bâtiments collectifs et de petits lotissements individuels) furent construits pour répondre à la demande forte de logements.

b) Données géographiques et démographiques :

Géographiquement, le territoire est drainé par différents axes de circulation qui se concentrent dans les vallées et font de Saint-Dié-des-Vosges, un carrefour à l'échelle du département. La commune est située à l'intersection de voies de communication importantes comprenant :

– La RN 59 liant Nancy et Sélestat par le col ou le tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines ;

– Le RN 415 joignant Saint-Dié-des-Vosges à Colmar par le col du Bonhomme ;

– La RN 420 reliant Saint-Dié-des-Vosges à Épinal dans un sens et à Strasbourg dans l'autre.

La ville est également desservie par le réseau ferroviaire, TER de Nancy, Épinal, desserte également entre l'Alsace et les Vosges avec une ligne Strasbourg – Saint-Dié-des-Vosges et une desserte TGV reliant Saint-Dié-des-Vosges à Paris

en 2h20. Les aéroports internationaux les plus proches sont ceux de Strasbourg - Entzheim et de Bâle-Mulhouse, respectivement à 1h20 et 1h40 de route.

Saint-Dié-des-Vosges se situe en un point d'étranglement naturel de la vallée de la Meurthe, en aval de sa rencontre avec celle de la Fave. La plaine alluviale formée par le lit de la Meurthe a un relief très peu important. Elle est bordée par les montagnes, au relief plus marqué, qui, avec la forêt alentour, contribuent à créer une unité paysagère fermée. Ainsi, la ville s'intègre dans un cadre particulier, cernée par les montagnes et les massifs boisés s'élevant jusqu'à la cote 901 mètres.

Seconde ville du département des Vosges, elle est le chef-lieu de deux cantons ruraux, qui constituent une agglomération regroupant 21 communes, soit environ 40 000 habitants. Elle est également le pôle urbain principal de la région de la haute vallée de la Meurthe. L'arrondissement compte quant à lui 9 cantons, regroupant 91 communes, soit un bassin d'environ 93 400 habitants.

Evolution de la population communale

Après avoir connu une baisse régulière de sa démographie pendant plusieurs années, la population déodatienne semble se stabiliser depuis les derniers recensements partiels de 2006 et 2007. Les chiffres du recensement de 2008 laissent penser que Saint-Dié-des-Vosges connaît un regain de population.

Année	Population totale	Densité Moyenne
1975	25 423	550,9
1982	23 759	514,8
1990	22 635	490,5
1999	22 590	489,5
2009	21 523	466,4
2013	22 225	481,6
2014	22 413	485,6

Tableau n°1 : évolution de la population communale – données INSEE « chiffres clefs »

Le parc de logements de la commune :

Depuis 1968, le nombre de logements du territoire communal ne cesse d'augmenter. Il atteint aujourd'hui son plus haut niveau : 11 454 logements pour 22 926 habitants soit un taux d'occupation de 2 personnes par logement. Cet état de fait s'explique sociologiquement par le vieillissement de la population, la diminution de la taille des ménages et également par l'augmentation du nombre de familles monoparentales. La majorité du parc de la ville a été construite entre 1949 et 1974 ce qui correspond à la période de reconstruction d'après-guerre.

– 89 % des logements déodatiens sont des résidences principales ;

– 30 % sont des logements sociaux, soit la quasi-totalité du parc social de l'agglomération

	Situation immobilière	1999	2007
	Nombre de logements	10 903	11 454
Catégorie de logement %tage de population	Ensemble	100 %	100 %
	Propriétaires	35.5 %	36.7 %
	Locataires	61.2 %	61.2 %
	Locataires d'un logement HLM	29.5 %	29.6 %
	Logé gratuitement	3.2 %	2.1 %

➢ c) Données touristiques de la ville :

La ville de Saint-Dié-des-Vosges draine, en termes de visiteurs et touristes – issus des départements alsaciens et lorrains et, bien sûr, au-delà, de publics français[3] et étrangers, notamment belges, allemands et néerlandais – de dix à quinze fois sa population sur une année. Cette estimation s'appuie sur les éléments suivants :

– Les fréquentations aux événements récurrents

o La vie culturelle, sportive et commerciale de la ville, capitale du Massif vosgien et au cœur d'un bassin de 100.000 habitants, est rythmée par des événements, d'ampleurs différentes, de façon quasi mensuelle :

- Festival International de Géographie
- Festival Les Arts en Liberté
- La Nuit des Musées dont l'affiche de l'édition 2014 était la Main Ouverte, le symbole de Le Corbusier
- Marchés artisanaux nocturnes, marché de Noël,
- Saint-Nicolas – forte tradition populaire en Lorraine
- Festivités du 14 juillet et accueil de nos villes jumelées – allemande, belge, américaine, canadienne, sénégalaise, croate, polonaise, italienne, chinoise…

3 *Au salon du livre du Festival International de Géographie, les libraires et éditeurs présents indiquent recevoir des visiteurs et clients issus de l'intégralité des départements français (vérifiables sur chèques édités)*

- Depuis janvier 2014 s'est ouvert également un important centre aqualudique, Aquanova, réunissant piscines, bassin ludique, bassin de jeux aquatiques, fosse à plongée, bassin extérieur, solarium, saunas, hammams, bassin nordique extérieur, salle de luminothérapie, plateau de cardio-musculation et salle de cours collectifs. Cet équipement polyvalent a pour vocation de renforcer l'attractivité touristique de la ville dans le domaine du bien-être.

o Tous ces événements attirent des milliers de visiteurs, dont

- 82.000 spectateurs à l'année (chiffres saison 2013-2014) pour la programmation commune du spectacle vivant de l'Espace Georges-Sadoul et de la Nef-Fabrique des Cultures Actuelles. Ces deux entités conventionnées par l'État, la Région et le Département sont rassemblées sous le label sCENe+

- 50.000 au Festival International de Géographie – sur trois jours
- 30.000 au Festival Les Arts en Liberté – sur quatre jours
- 25.000 pour les Journées du Patrimoine et la grande braderie dominicale de septembre. Plus de 10.000 pour les seules festivités des 13 et 14 juillet.

- 4000 à l'occasion de la Nuit des Musées 2014 qui proposait la visite de l'Usine Le Corbusier ainsi qu'un concert sous le parvis du bâtiment.

– Les fréquentations aux événements ponctuels

o La Ville s'attache également à organiser des événements ponctuels, sur son initiative ou à la demande de partenaires : ainsi, dans le cadre d'un partenariat avec l'hébergeur Cap France et la Fédération française de volley, nous recevons régulièrement les équipes nationales féminines pour des matchs préparatoires (ouverts au public) à des tournois internationaux ;

o Le site Geoparc accueille (en collaboration avec la Ville) régulièrement sur son anneau glacé le trophée Andros (entre 13.000 et 20.000 entrées selon les années) ;

o En 2010, la Ville a organisé une première mondiale avec l'exposition de soixante-dix œuvres des plus grands sculpteurs du XXe siècle (Modigliani, Rodin, Dali, Renoir, César, Braque, Picasso, Arman, Appel…). Celle-ci a accueilli 8500 personnes.

– Les visites comptabilisées à l'Office de Tourisme : 25.000 par an ;

– Les visites du patrimoine de la ville : ensemble cathédral, plus de 3 000 visiteurs en juillet/août, le musée Pierre-Noël : 17 000 visiteurs par an ;

Les nuitées (uniquement celles comptabilisées par le versement de la taxe de séjour) : 45.000 par an

Pour accueillir ces nombreux visiteurs et touristes, Saint-Dié-des-Vosges possède diverses possibilités d'hébergement dont :

– Un village vacances, classé relais privilège, comptant 80 chambres et 250 lits ;

– Six hôtels de tourisme homologués de 1 à 3 étoiles (pour un total de 154 chambres) et trois hôtels de Préfecture ;

– Une offre de location saisonnière de meublés de tourisme à Saint-Dié-des-Vosges et ses proches environs.

d) Activités économiques sur l'élément constitutif du bien :

La Manufacture de Saint-Dié-des-Vosges, usine Claude et Duval est une usine textile encore en activité aujourd'hui. L'entreprise a été créée en 1907 par Paul DUVAL qui l'a dirigée jusqu'à sa mort en 1953. La direction de l'usine a ensuite été reprise par son fils, Jean-Jacques DUVAL jusqu'en 1981. Depuis 1981, Rémi DUVAL, fils de Jean-Jacques, gère l'établissement.

L'activité était tournée à l'origine vers la fabrication de sous-vêtements traditionnels. La crise de l'industrie textile a amené l'entreprise à toujours évoluer et modifier sa production : produits sportifs puis, dans les années 68, prêt à porter féminin avec le couturier Esterel et la chanteuse Sheila (la commune de Saint-Dié-des-Vosges comptait 75 entreprises textiles en 1883, 25 entreprises en 1945. Il ne subsiste plus à ce jour, en activité sur le territoire déodatien, que l'usine Claude et Duval, et quelques ateliers de confection aux effectifs très réduits.

Intérieur des ateliers de l'usine

Aujourd'hui, la société fabrique essentiellement des produits de luxe, en maille, pour femmes. Elle collabore avec les grands noms de la haute couture française, belge et américaine : Chanel, Balenciaga, Céline, Chloé, Givenchy, Nina Ricci, Lanvin, Andrew Gn, Haider Ackermann, Ann Demeulemeester, Joseph Altuzarra.

Chaque année des modèles conçus à Saint-Dié-des-Vosges se retrouvent sur les podiums des défilés de Paris et New York. L'entreprise a choisi la difficulté et l'originalité plutôt que de céder à la facilité de la production de masse. C'est ce qui lui permet d'être aujourd'hui toujours en activité à Saint-Dié-des-Vosges, avec 80 salariés.

e) Activités économiques à proximité de l'élément constitutif du bien et pouvant avoir un impact sur lui :

L'Usine Claude et Duval est située à proximité directe du centre-ville et de l'ensemble cathédral. Cette situation en cœur de ville protège l'édifice des différentes pressions dues au développement. En effet, l'usine se situe dans un secteur construit, protégé par le périmètre « monument historique ». Dans son environnement proche, il ne reste quasiment plus de terrains à construire disponibles.

Les zones pressenties pour l'extension de la ville sont :

– pour les zones à vocation d'activité, principalement sur des secteurs non visibles depuis la Manufacture (Ecoparc des Grandes Croisettes par exemple). Seule la zone d'urbanisation située près de la gare nécessitera une attention particulière. Mais l'urbanisation de ce secteur ne devrait pas ou peu affecter la visibilité depuis l'usine en raison de constructions et de végétations qui masquent pour partie ce secteur ;

– pour les zones à vocation d'habitat, peu visibles depuis les terrasses de l'usine, sauf sur la partie située en zone 1AU du massif de l'Ormont mais qui n'est visible que depuis la terrasse nord et qui n'apparaît pas comme une vue essentielle « à protéger ».

3) Contexte paysager et protections de l'élément constitutif du bien

a) Les qualités paysagères et patrimoniales de l'élément constitutif du bien

Située dans le massif des Vosges, dans la vallée de la Meurthe, Saint-Dié-des-Vosges constitue une « Ville-Porte » du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Elle est entourée de 4 massifs montagneux : le Kemberg, la Madeleine la Bure et l'Ormont (point culminant à 901 mètres) qui présentent de nombreux points de vue sur la ville, les campagnes environnantes et le massif des Vosges. Ville verte, elle possède également 1 650 hectares de forêts et 220 km de sentiers balisés.

La commune compte plusieurs sites classés dont notamment deux « Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, « Faunistique » et Floristique de type 1 (ZNIEFF[4]), d'une superficie totale de 17 hectares, résultant d'un inventaire des richesses naturelles du département et un site Natura 2000[5]: les gites à chiroptères au col de la culotte à Robache.

4Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation.

5Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats.

Outre un environnement paysager de qualité, la ville possède également un patrimoine historique et culturel exceptionnel. Ainsi, douze édifices et dix-sept objets sont classés ou inscrits au registre des monuments historiques sur le territoire de la commune. Outre les escaliers des XIIIème et XVIIIème siècles, les portes de la cure datant de la Renaissance, deux fontaines de la Renaissance, etc., les monuments les plus emblématiques de la ville sont :

– L'ensemble cathédral constitué du cloître, de l'église Notre-Dame de Galilée et de la cathédrale : cœur historique de la ville. La cathédrale (nef du XIIème, cœur et transept du XIIIème et XIVème et façade du XVIIIème siècle) est le monument le plus remarquable de la ville, incendiée trois fois, dynamitée en novembre 1944 par les Allemands elle fut reconstruite après chaque catastrophe. Elle possède toujours la quasi-totalité des chapiteaux romans du XIIème siècle d'origine de la nef. Elle abrite aujourd'hui un ensemble de vitraux contemporains réalisés sous la direction de Bazaine ainsi qu'une statue de la vierge et l'enfant datant du début du XIVème siècle ;

– La maison du docteur Gauthier réalisée par Jean Prouvé en 1962, située au 91, rue de l'Orme ;

– La maison-atelier d'artiste du peintre Pierre Didier (élève de Fernand Léger, ami de Jean Prouvé) souvent publiée dans les ouvrages d'architecture contemporaine ;

– Le temple maçonnique (centre culturel et philosophique Jules Ferry) avec son vitrail cosmique style Art Déco en quart de sphère conçu par Jacques Grüber ;

– Le camp celtique de la Bure, deuxième site archéologique des Vosges qui a accueilli au néolithique final, il y a 4 000 ans, les premiers habitants du territoire.

Mais elle possède également un patrimoine intéressant diversifié. Il est ainsi possible de citer :

– la Tour de la Liberté et son architecture moderne, primée par l'académie d'architecture. Elle a été créée par Jean-Marie Hennin et Nicolas Normier et exposée au jardin des Tuileries à Paris pour commémorer le bicentenaire de la Révolution française.

La Tour de la Liberté, de nuit

Au deuxième étage de cette tour se trouve une exposition permanente « les Bijoux de Braque » réalisés par le maître joaillier Heger de Loewenfeld sous la direction de Georges Braque[6] ;

– de nombreux vitraux remarquables avec quelques rares verrières du XIIIème siècle et de nombreux vitraux du XXème siècle dont les plus célèbres sont les cinquante-trois verrières contemporaines de la cathédrale qui sont l'œuvre de dix artistes dont Jean Bazaine, Jean Le Moal et Alfred Manessier ;

– plusieurs réalisations Art nouveau. Ainsi Paul Fürst, architecte, a réalisé de belles maisons « Art nouveau » dont plusieurs sont encore en bon état. Un circuit de visite spécifique est dédié à la découverte de « l'Art Nouveau » déodatien ;

– un musée : le Musée Pierre Noël labellisé Musée de France, riche de ses collections évoquant la vie dans les Hautes-Vosges (histoire naturelle, événementielle, socio-économique et artistique du bassin de la haute Meurthe) mais qui comprend désormais un important espace – rénové en 2013 – dédié à Le Corbusier (plans, maquettes de reconstruction de la ville et plan de reconstruction de l'usine Claude et Duval) et à Jean Prouvé pour le mobilier. Cette importante réhabilitation a permis des dépôts permanents ;

– une médiathèque : la médiathèque Victor Hugo possédant une « salle du trésor » dans laquelle se trouvent notamment un graduel du début du XVIème siècle et l'acte de baptême de l'Amérique « cosmographie introduction » dont il n'existe que cinq exemplaires au monde dont un est présenté à l'entrée de la bibliothèque du Congrès des États-Unis à Washington.

b) L'environnement paysager immédiat :

L'usine Claude et Duval possède plusieurs vues lointaines vers les paysages environnants. Ainsi de la terrasse de l'usine sont visibles les principaux massifs boisés qui entourent la ville de Saint-Dié-des-Vosges : les massifs du Kemberg, de la Madeleine et de l'Ormont (point culminant de la commune à 901 m).

L'usine présente également plusieurs vues proches, cadrées, dont notamment des vues sur :

– le cimetière de la Côte Calot, cimetière qui possède la tombe de Jules Ferry[7]. Depuis la tombe de celui-ci, il y a une vue magnifique sur la « ligne bleue » des Vosges ;

– le parc de l'évêché et l'ensemble historique remarquable composé de la cathédrale, du cloître, de l'église Notre-Dame de Galilée ;

---

6 *Une partie de la collection des bijoux de Braque se trouve à Saint-Dié-des-Vosges, le reste de la collection est au Louvre.*

7 *Jules Ferry est né le 5 avril 1832 à Saint-Dié-des-Vosges. Il est inhumé dans le caveau familial dans le cimetière de la Côte Calot, conformément à son testament « face à la ligne de bleue des Vosges »*

– la voie principale de la ville : la rue Thiers, axe historique, qui traverse le centre-ville du nord vers le sud, partant de l'ensemble cathédral pour rejoindre la gare ;

– la tour de la Liberté et son architecture contemporaine, une des conceptions les plus audacieuses du XXème siècle.

II. Mesures de protection s'appliquant à l'élément constitutif du bien

1) Dispositions réglementaires :

a) La protection au titre des Monuments Historiques

Les façades et couvertures de la Manufacture sont classées Monuments Historiques par arrêté du 10 mai 1988, y compris la totalité de la structure en béton sur pilotis ainsi que les bureaux sur la terrasse du bâtiment principal. Actuellement, la protection de la zone tampon est assurée par le périmètre de 500 mètres.

Les dispositions qui s'appliquent à un monument classé sont régies par le livre VI du code du patrimoine, reprenant notamment les dispositions de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques. Un monument historique constitue une servitude de droit public. L'immeuble classé au titre des monuments historiques ne peut pas être détruit ou déplacé, même partiellement. Il ne peut faire l'objet d'une restauration, d'une réparation ou d'une modification, sans l'autorisation de l'autorité administrative.

Façade de l'Usine Claude et Duval

Avant toute intervention notamment de travaux, le propriétaire doit se rapprocher des services de l'État en charge des monuments historiques (Directions régionales des affaires culturelles). Les travaux autorisés sont réalisés sous leur contrôle scientifique et technique. Le code du patrimoine précise les catégories de professionnels auxquelles le propriétaire ou l'affectataire d'un immeuble classé au titre des monuments historiques doit confier la maîtrise d'œuvre des travaux de restauration.

b) Le plan local d'urbanisme et la zone tampon

Caractéristiques principales des zones du P.L.U. aux alentours de l'usine Le Corbusier :

Le périmètre proche de l'usine est assimilable au périmètre de protection au titre des Monuments Historiques. Il est composé à 60% par le centre ancien de la ville, 20% par des extensions urbaines pavillonnaires et 20 % par un secteur destiné à l'habitat collectif.

Les principales caractéristiques de ces secteurs pouvant influencer architecturalement le bâtiment Le Corbusier sont :

- Les règles de hauteur : vingt mètres pour le centre ancien et le secteur d'habitat collectif et douze mètres pour le secteur résidentiel pavillonnaire.
- Le coloris des façades et des toitures : tous les secteurs concernés doivent présenter des coloris allant du beige ocré au beige rosé pour les façades et du rouge au brun pour les toitures.
- Les règles d'implantation des constructions sur leur parcelle : constructions en alignement et en ordre continu pour le centre ancien et constructions en retrait pour le reste du périmètre.

➢ **La zone tampon proposée**

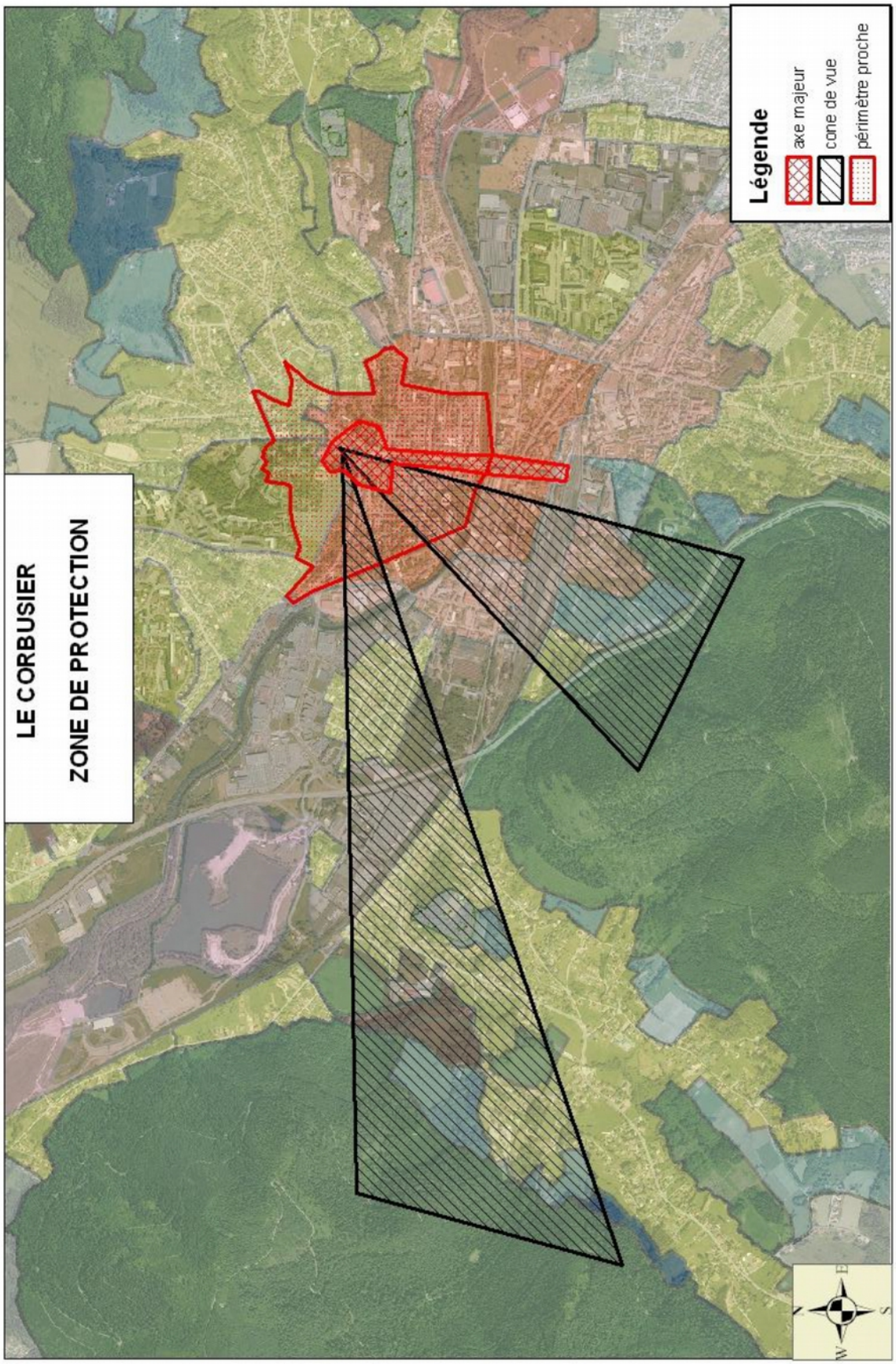

Superficie de la zone de protection :

– Zone de protection totale :

64.912 hectares

– Zone de protection rapprochée axe majeur gare-cathédrale :

11 hectares

La définition de la zone tampon répond à la nécessité de protéger les abords immédiats du site. Un travail complémentaire sera cependant nécessaire pour préserver le grand paysage et les vues lointaines. La zone de protection reprend en grande partie le périmètre de protection des Monuments Historiques auquel viennent s'ajouter des secteurs de vues plus lointaines et un secteur présentant des vues directes depuis la rue. En effet, le périmètre de protection des Monuments Historiques autour de la manufacture présente des secteurs sans visibilité ou co-visibilité avec le bâtiment, ce qui permet de les exclure de cette zone.

En revanche, d'autres secteurs présentent des vues réciproques plus ou moins lointaines sur le bâtiment à savoir :

- l'axe gare-cathédrale : axe majeur de la ville ponctué par l'église Saint-Martin, par la traversée de la Meurthe puis par un alignement architectural, rue Thiers, datant de la Reconstruction avec en point de mire l'usine Claude et Duval pour aboutir sur la place de la cathédrale quasiment aux pieds du bâtiment Le Corbusier.

- Des massifs boisés de la commune : massifs du Kemberg et de la Madeleine.

Tout ceci permet de définir trois types de zones sur lesquelles des prescriptions architecturales plus ou moins importantes devront être imposées :

- l'Axe majeur : secteur présentant des vues directes entre le sol et le bâtiment Le Corbusier. Ceci implique un impact urbain important provenant de la couleur des façades et des toitures des constructions, de leur implantation et de l'épannelage de leur toiture.

- le périmètre proche : secteur correspondant à la partie visible de la ville depuis l'usine Le Corbusier. L'impact de ce secteur est essentiellement dû à la couleur des toitures ainsi qu'à leur orientation et à la hauteur des constructions.

- les cônes de vue : secteurs naturels boisés non construits ouvrant sur les paysages lointains qui entourent la ville de Saint-Dié-des-Vosges.

- **Pistes de réflexion sur cette zone de protection**

– Afin de protéger l'axe majeur gare-cathédrale, il convient de :

o Prévoir sur l'ensemble de cette zone d'imposer l'implantation et la hauteur des constructions afin de préserver les vues depuis les rues.

o Réglementer les coloris des façades et des toitures afin d'aboutir à une mise en perspective du bâtiment Le Corbusier.

o Mettre en valeur la manufacture le long de l'axe principal gare TGV cathédrale en :

– élaguant des arbres situés juste au sud de l'usine permettra de voir le bâtiment depuis la gare ;

– organisant la taille des arbres présents sur le pont de l'Égalité par taille croissante afin d'attirer le regard vers la manufacture ;

– repeignant de manière uniforme le haut des garde-corps des balcons rue Thiers afin de réaliser une « ligne de vie » aboutissant sur le bâtiment.

– Afin de protéger le « périmètre proche », il convient de :

o Réfléchir à la forme et à la couleur des toitures afin de renvoyer une image architecturale cohérente de la ville depuis le bâtiment Le Corbusier ;

o Imposer des règles de hauteur beaucoup plus sectorisées afin de s'assurer de la préservation des vues proches et lointaines.

– Afin de protéger les cônes de vue, il convient de :

o Porter une attention particulière aux éventuelles constructions pouvant s'implanter dans ces axes (hauteur des constructions et ton des façades) ;

o Limiter voire interdire de nouvelles constructions à partir d'une certaine cote altimétrique ;

o Réfléchir à la possibilité de réaliser des percées dans le bois longeant la voie rapide afin « d'attirer l'œil » sur la manufacture par un éventuel jeu de lumière ;

o Mettre en place des tables d'orientation sur les différents points de vue que possèdent les massifs boisés du Kemberg (Roche Saint-Martin) et de la Madeleine.

2) Moyens de contrôle et organisation des acteurs

a) Les acteurs impliqués dans la protection de l'élément constitutif du bien

Différents acteurs seront impliqués dans la protection du site et/ou de ses abords. Il conviendra d'affiner les modalités d'intervention de chacun afin d'être le plus opérationnel possible.

Deux acteurs incontournables sont les maîtres d'ouvrage de la majorité des actions à mener :

– M. Rémi Duval, propriétaire de la Manufacture Duval

– la Commune de Saint-Dié-des-Vosges en la personne de son Maire, Monsieur David Valence : le pilotage étant assuré par le Directeur de la Culture, assisté par la Directrice du Musée de Pierre-Noël, Musée de France

À ces deux acteurs, s'ajoutent plusieurs partenaires impliqués à différents niveaux dans la définition de la stratégie de gestion de la Manufacture Duval de Saint-Dié-des-Vosges et le soutien technique, administratif et financier à la réalisation des différentes actions listées :

– La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Lorraine, dont dépend la Conservation Régionale des Monuments Historiques

– le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine, (ou officie l'Architecte des Bâtiments de France) ;

– Le Département des Vosges ;

– La Région Lorraine ;

– La Fondation Le Corbusier, détenant l'ensemble des droits intellectuels de l'architecte Le Corbusier.

b) Comité de gestion de l'élément constitutif du bien

Afin de décliner et de suivre la mise en œuvre du plan de gestion, un comité de gestion du site a été constitué. Le maire de Saint-Dié-des-Vosges en assurera la coordination. Son rôle sera de :

– définir les axes stratégiques de mise en valeur et de l'élément constitutif du bien ;

– assurer le suivi et la réalisation des actions nécessaires à la protection et à la valorisation de l'usine Claude et Duval ;

– soutenir le développement de projets dont le but est la mise en valeur du patrimoine de la Reconstruction en général et de l'usine Duval en particulier. Un lieu culturel permanent sur le site et

ouvert au public fait actuellement l'objet d'une étude de programmation en lien avec l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL), partenaire de l'initiative.

Ce comité réunit :

- La Commune de Saint-Dié-des-Vosges : le pilotage étant assuré par le Directeur de la Culture ;
- Le propriétaire de la Manufacture : M. Rémi DUVAL ;
- L'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) ;
- La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Lorraine ;
- Le Département des Vosges ;
- La Région Lorraine ;
- Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement des Vosges ;
- Le Service des Musées de France (Madame Louboutin, Conservateur en Chef, a mené en avril dernier une mission pour la Direction Générale des Musées de France et fait rapport des opportunités fortes que représente le projet d'un lieu culturel sur le site de l'usine Claude et Duval.
- Toute personne compétente dont l'expertise se révélera utile à la réflexion.

III. Critères d'inscription et contribution à la valeur universelle exceptionnelle du bien (V.U.E.) : cf chapitre III du dossier de candidature

1) Contribution de l'usine Claude et Duval à la V.U.E. du bien

Contribution principale

La Manufacture de Saint-Dié, issue des standards de la Ville Radieuse et de la Charte d'Athènes, est le prototype de l'Usine Verte qui révolutionne les conditions de travail.

La Manufacture à Saint-Dié est la cristallisation d'une idée d'une influence exceptionnelle, celle de l'invention d'une usine verte. Le Corbusier oppose ce concept à l'image de « l'usine noire », héritée du XXe siècle, avec l'ambition de transformer radicalement le cadre architectural des lieux de production. Il s'agit de réintroduire les notions de détente, d'harmonie et de joie dans la conception des lieux de travail. À ce titre, la Manufacture à Saint-Dié est le prototype de l'usine verte, l'un des programmes standard type des grands projets corbuséens. Elle est également un élément de l'urbanisme réformateur contenu dans la Charte d'Athènes. (Attributs A et C)

Attribut secondaire

La Manufacture à Saint-Dié est le premier lieu d'expérimentation technique en Europe du brise-soleil. Ce dispositif, formel et technique, régule l'entrée de la lumière solaire dans l'édifice. Inventé par Le Corbusier, en 1936, avec ses collègues brésiliens, pour la conception du ministère de l'Éducation nationale de Rio (liste indicative du Brésil, i, ii, iv, 1996), ce dispositif s'est depuis imposé dans le monde entier. À Saint-Dié, le brise-soleil est non seulement une innovation technique mais également une innovation formelle en façade. (Attribut C)

Autres attributs :

Cage d'escalier de l'usine

La Manufacture à Saint-Dié est une des premières œuvres du brutalisme par l'utilisation systématique du béton brut de décoffrage, la simplicité et la rudesse de ses formes, et par l'utilisation originale de la polychromie au service de la construction spatiale.

La Manufacture à Saint-Dié propose un nouveau mode de vie dans le domaine du travail. *« Le travail peut donner à ceux qui l'accomplissent le sentiment de sa grandeur, la perception de sa beauté. »* (Le Corbusier, 1945).

La Manufacture à Saint-Dié est une œuvre majeure du fonctionnalisme et illustre de manière exceptionnelle l'utopie du Mouvement Moderne à changer le mode de vie des hommes par la seule force d'une architecture nouvelle de qualité. (Attribut D). L'innovation spatiale passe ici par l'invention d'un mobilier adapté signé Jean Prouvé, Charlotte Perriand et Le Corbusier. (Attribut A).

3 > Suivi et évaluation

L'évaluation du plan de gestion se fera en 2015 à mi-parcours afin de mesurer l'avancement du plan de gestion et de procéder aux ajustements nécessaires en matière d'objectifs ou d'actions.

Le plan de gestion sera intégralement révisé en 2016. Il fera notamment le point sur la capacité à atteindre les objectifs formulés à moyen et long terme dans le plan de gestion. Une analyse du précédent document sera réalisée.

Le comité technique et le coordinateur du plan de gestion sont responsables de cette évaluation sur la base des indicateurs de suivi mis en place.

I. Indicateurs de suivi et d'évaluation

Les indicateurs de suivi seront à élaborer pour chaque fiche action. Il convient toutefois de rappeler qu'il existe :

o Un certain nombre d'indicateurs communs à l'ensemble des sites et permettant d'évaluer la série. Ces indicateurs ont été définis par le Ministère de la Culture et la fondation Le Corbusier en lien avec les travaux de la Conférence internationale et à compléter le cas échéant en lien avec les sites. (Confère plan de gestion de la série) ;

o Des indicateurs généraux permettent d'évaluer l'implication de la collectivité et du propriétaire dans la gestion du site.

1) Indicateurs relatifs à l'investissement politique et financier sur le site :

– Évolution des budgets

– Nombre de réunions du comité de gestion

– Évolution dans les protections de l'élément constitutif du bien (réalisation des études, implication des élus …)

2) Indicateurs relatifs aux projets :

– Diversité des sources de financement

– Nombre d'actions menées

– Nombre et diversité des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions

3) Indicateurs relatifs au développement touristique :

– Fréquentation du bien : nombre de visites organisées/an, nombre de visiteur/an, nombre de circuits organisés intégrant le bien

– Brochures : diversité des brochures éditées, nombre de brochures diffusées, traduction des brochures, nombre de lieux de diffusion des brochures

– Internet : date effective de mise en service des pages WEB, nombre de visiteurs, nombre de sites ayant un lien avec les pages WEB

– Publication/couverture média : nombre d'articles sur le site/an, type de couverture (locale, régionale, nationale)

II. Réactualisation du plan

Le plan de gestion sera intégralement révisé en 2016. Il fera notamment le point sur la capacité à atteindre les objectifs formulés à moyen et long terme dans le plan de gestion. Une analyse du précédent document sera réalisée.

A mi-parcours et avant la révision du plan de gestion, la documentation du tableau d'avancement permettra d'effectuer une synthèse et un état des lieux des actions engagées.

État d'avancement du programme d'actions pluriannuel							
Action	**Maître d'ouvrage**	**Prévu**		**Réalisé**		**État d'achèvement**	**Commentaire**
Intitulé du programme de l'action	Nom des personnes en charge de l'action	Date prévue pour le lancement de l'action	Date prévue pour l'achèvement de l'action	Date effective de lancement de l'action	Date effective d'achèvement de l'action	État d'avancement de l'action (en %)	Informations sur les raisons de la suspension, du retard d'un projet par exemple

4 > Stratégie de gestion pour l'élément constitutif du bien

I. État des lieux – Diagnostic

1) Conservation/ Restauration

Depuis sa construction et mise en service, le bâtiment n'a subi, depuis 2013, aucune modification pouvant altérer l'architecture d'origine. Tous les matériaux sont authentiques. Le bâtiment fait l'objet d'une campagne de restauration importante. Des travaux de peintures avaient été exécutés en 2004-2005. Ils ont permis de rafraîchir certains murs et des éléments peints intérieurs (dans le respect de la polychromie d'origine).

Plafonds colorés de l'Usine

Extérieur : Certaines parties d'ouvrage du clos et couvert étaient en mauvais état, notamment les ensembles de menuiseries bois des façades. Ceux-ci ont d'ores et déjà été changés sur la façade arrière pour trois des quatre niveaux. Les travaux se poursuivent actuellement pour aboutir fin 2015 à la restauration complète des façades. La réfection de l'étanchéité supérieure de la toiture-terrasse ainsi que la reprise des arêtes du béton coffrés sur certains éléments dégradés du brise-soleil font également partie des travaux prévus.

Intérieur : L'état intérieur du bâtiment est resté fidèle à la conception initiale. Une personne de l'usine assure en permanence le rafraîchissement des peintures dans le respect des couleurs d'origine. Ces travaux d'entretien ont notamment permis de retrouver les couleurs d'origine des liserés qui bordent tous les panneaux des plafonds et qui, avec le temps, avaient été recouverts d'une couleur uniforme.

À l'origine, la chaufferie se trouvait dans un local spécifique aménagé par Le Corbusier sous l'usine, avec une prise d'air importante en façade sous les pilotis. Inadaptée, la chaufferie fut transférée plus tard dans un hangar qui flanque l'une des façades de l'usine. Cette chaufferie extérieure a été détruite fin 2006 afin de dégager l'édifice et de redonner davantage de transparence sous les pilotis conformément au projet d'origine.

Fonctionnement actuel du bâtiment :

Dans la partie production : l'organisation du travail et la chaîne de production sont sensiblement identiques aux principes de l'organisation dans les espaces d'origine. Toutefois, l'outil industriel, toujours en activité dans les espaces d'origine a dû ajuster certains de ses moyens et outils de production pour pouvoir rester concurrentiel et assurer la poursuite de l'activité industrielle (installation de machines de plus grandes dimensions et de chaînes de convoyage semi-automatique). Ces équipements ont toujours été ajoutés dans le respect des volumes d'origine.

M. Rémi Duval s'efforce de supprimer progressivement tous les ajouts et « verrues » qui avaient en partie rempli l'espace des ateliers.

Dans la partie bureau : l'aménagement d'origine a été scrupuleusement conservée mais l'ensemble mérite des rénovations : linoléum, enduits et carreaux de céramiques des façades de bureau en terrasse, côté sud/sud-ouest, par exemple.

2) Développement culturel et touristique

a) Infrastructures existantes sur le site

Il n'y a actuellement aucun aménagement particulier à l'intérieur de la Manufacture pour les visites. Celles-ci ont lieu sur simple demande auprès du propriétaire.

Il n'existe pas de parkings visiteurs réservés à l'usine. Toutefois, l'usine étant située en plein centre-ville, il est possible de se garer très facilement à moins de dix minutes de l'usine sur différentes zones de stationnement. Un réaménagement à l'arrière des entrepôts qui jouxtent le bâtiment permettra de pallier ce manque dans le contexte de développement du projet culturel initié.

La gare de Saint-Dié-des-Vosges se situe également à dix minutes à pied de l'usine Claude et Duval. Cette gare est desservie depuis fin 2007 par un aller-retour TGV Paris-Saint-Dié-des-Vosges journalier et par de nombreux trains régionaux et interrégionaux (lignes Saint-Dié-des-Vosges – Nancy et Saint-Dié-des-Vosges – Épinal pour la Lorraine et lignes Saint-Dié-des-Vosges – Sélestat et Saint-Dié-des-Vosges – Strasbourg pour l'Alsace).

b) Parcours de visite mis en place sur le site (circuits, visites guidées, etc.)

Actuellement, des visites guidées du bâtiment peuvent avoir lieu sur demande. L'usine est ouverte lors de la journée du patrimoine et lors de la Nuit des Musées.

Le musée de Saint-Dié-des-Vosges, situé à proximité de l'usine consacre une salle entièrement rénovée en 2013 aux propositions de Le Corbusier pour la reconstruction de la ville et à l'Usine Claude et Duval. Une maquette du projet urbain de reconstruction de la ville de Le Corbusier, projet non retenu par le conseil municipal de l'époque, est présentée dans cet espace ainsi que des oeuvres présentant le travail de Le Corbusier peintre, sculpteur et promoteur d'un mobilier d'habitat nouveau.

Des circuits de visites intégrant l'usine sont régulièrement proposés aux habitants et aux touristes. Ces visites commencent au musée avec une présentation de l'espace Le Corbusier puis se poursuivent à l'usine. Deux plaquettes de présentation rédigées par Jean-Jacques Duval, père de l'actuel propriétaire de la Manufacture et ami personnel de Le Corbusier ont été éditées en juillet 2007 : l'une sur le plan de Le Corbusier pour la reconstruction de la ville et la seconde sur l'usine elle-même. Ces plaquettes sont actuellement en vente au musée.

3) Points forts / Points faibles

a) Le territoire

→ Points Forts

- La ville dispose d'un environnement naturel de qualité entre forêt et eau et possède un patrimoine culturel, historique et industriel exceptionnel. Une documentation touristique éditée en 4 langues (français, anglais, allemand et néerlandais) présente le patrimoine de la ville. Une seconde plaquette, éditée seulement en français, propose 15 circuits thématiques de visite de la ville ;

- Le service communication/promotion de la ville et l'Office du Tourisme au niveau de la Communauté de Communes travaillent en synergie et ont en charge le développement touristique du territoire avec une expérience forte en développement de produits touristiques attractifs. L'Office du Tourisme bénéficie d'un classement trois étoiles depuis 2001 ;

- Une commune dynamique, fortement impliquée dans l'organisation d'événements et l'animation culturelle de son territoire ;

- La présence du site internet de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges donne de nombreuses informations générales sur la ville, sur son patrimoine historique, culturel et naturel ;

- Un tissu associatif local dynamique en matière de protection et de valorisation du patrimoine : la société Philomatique vosgienne, la Société des Amis de la Bibliothèque et du Musée, la Fondation Claire et Yvan Goll…;

- Des circuits de visites du patrimoine industriel local sont en cours d'élaboration et des partenariats touristiques se créent entre communes et communautés de communes du territoire ;

- La présence sur la ville d'une importante offre de restauration et d'hébergement de qualité ;

→ Points faibles

- La valeur exceptionnelle de la Manufacture Duval est restée, jusqu'à peu, méconnue du grand public, ne faisant que marginalement l'objet de visites.

b) L'usine Claude et Duval et ses abords

→ Points forts

- Il s'agit de la seule « Usine Verte » réalisée par Le Corbusier. Elle présente les différentes caractéristiques de l'architecture corbuséenne aboutie (pilotis, pan de verre, plan libre, toit-terrasse aménagé, brise-soleil, modulor) ;
- L'édifice a conservé sa vocation initiale, n'a pas connu de restructuration lourde et est aujourd'hui toujours en fonctionnement comme usine textile ;
- La passé industriel du territoire en fait un lieu propice au développement de circuits de visites thématiques dans lesquels la Manufacture Duval est incontestablement la pièce maîtresse ;
- L'usine, située en centre-ville et à proximité du cœur historique de Saint-Dié-des-Vosges, est parfaitement identifiable et repérable.

→ Points faibles

- Le tourisme de masse, s'il était mal organisé, pourrait apparaître comme une menace potentielle pour l'activité de l'usine Claude et Duval et la propriété intellectuelle liée aux modèles réalisés. Ceci est une des inquiétudes du propriétaire.

  Pour y remédier, une dynamique partenariale nouvelle a été développée autour de la valorisation de l'usine entre la commune et le propriétaire de la manufacture. Pour la Nuit des Musées 2014, 2 200 personnes ont visité l'usine de manière encadrée en cinq heures de visite continue. Le journal télévisé de TF1 en a fait son sujet au 13h, le lendemain ainsi que le journal du 19h de France 3.

II. Enjeux et objectifs

Enjeu 1 : Préserver la contribution de l'usine Claude et Duval à la V.U.E. du bien

L'enjeu principal de ce plan de gestion est d'assurer la protection du site et l'entretien des éléments qui le composent. L'édifice remplit toujours sa vocation première. Il est aujourd'hui en train d'être restauré, dans le respect strict de son authenticité et sans qu'il soit porté préjudice à l'activité industrielle textile qui s'y poursuit.

Enjeu 2 : Assurer la promotion culturelle et touristique du site, en cohérence avec ce que développe déjà la ville de Saint-Dié-des-Vosges d'une part, et la philosophie de la Fondation Le Corbusier tout en respectant la vocation économique de l'usine d'autre part.

Les grands Enjeux	Objectifs
Enjeu 1 : Préserver la contribution de l'usine à la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien.	• Intégrer réglementairement les prescriptions de la zone tampon afin de protéger au mieux l'usine et son environnement ; • Définir les travaux de protection et de restauration de l'usine ; •
Enjeu 2 : Assurer la promotion culturelle et touristique du site, en cohérence avec ce que développe déjà la ville de Saint-Dié-des-Vosges d'une part, et la philosophie de la Fondation Le Corbusier tout en respectant le fonctionnement de l'usine.	• Développer des circuits touristiques thématiques pour sensibiliser les touristes au passé industriel fort du territoire en lien également avec Briey et Ronchamps ; • Favoriser l'accueil des touristes au sein de l'usine tout en préservant ses fonctions industrielles ; • Développer des produits de communication autour de la valeur de ce bien.

5 > Programme d'actions

I. Protections pour la zone tampon

Action 1 : Une zone tampon et des prescriptions réglementaires ont été définies :

Pilote de l'action : Ville de Saint-Dié-des-Vosges

Description sommaire : Des zones de protection aux abords de l'usine permettent de favoriser la conservation du patrimoine remarquable en rendant opposables des prescriptions urbanistiques dans des secteurs identifiés

Un travail devra encore être mené avec l'ABF, pour définir plus précisément les éléments architecturaux et urbanistiques à protéger et le cadre réglementaire de nature à élargir cette protection. La ville devra s'orienter soit vers une révision des zonages du PLU et l'intégration d'un volet patrimonial au PLU, soit vers l'institution d'un Périmètre de Protection Modifié, soit vers la création d'une ZPPAUP.

II. Conservation et restauration du site

Action 2 : Travaux de restauration de l'usine

Pilote de l'action : le propriétaire de l'usine : M. Rémi DUVAL

Description sommaire : réalisation des travaux débutés en 2013 de restauration nécessaires à la protection de la Manufacture Duval (étanchéité, remplacement des menuiseries les plus dégradées). Confère descriptif et chiffrage ci-dessous.

Durée : 3 ans (2013-2015)

Montant total des travaux : 630 000 € soit 210 000 € par an

M. Rémi DUVAL et la DRAC de Lorraine ont travaillé conjointement pour déterminer les travaux prioritaires qui sont en cours de réalisation.

Partie supérieure de l'escalier cylindrique, étage des bureaux.

1- Changement de la totalité des menuiseries bois et des doubles vitrages situés côté cour ainsi que la cage d'ascenseur terrasse ;

Coût des travaux 120 000 € par étage soit 480 000 € pour la totalité du bâtiment.

2- Réparation du nez de dalle en béton côté cour

Coût des travaux 50 000 €.

3- Réparation de la totalité de la terrasse située côté sud

Coût des travaux 80 000 €.

4- Réfection de l'étanchéité du toit terrasse situé au-dessus des bureaux

Coût des travaux 20 000 €.

III. Accueil des visiteurs sur le site

Action 3 : Aménager dans l'usine des espaces dédiés pour les visiteurs

Pilote de l'action : le propriétaire de l'usine, M. Rémi DUVAL, la ville de Saint-Dié-des-Vosges et l'EPFL

Description sommaire : création d'un Atelier-Musée destiné à accueillir un large public. Aménagement d'un parking pour les bus en arrière de l'usine.

Dans le contexte récent de la refondation de sa politique culturelle, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges s'est engagée dans une démarche active de la valorisation du patrimoine signé par ou lié à Le Corbusier. Cette action visant à réaffirmer un attachement fort aux valeurs de modernité et d'innovation entend rétablir pleinement l'œuvre de Le Corbusier dans ses droits et plus particulièrement en cette ville qui, paradoxalement au sortir de la seconde Guerre Mondiale, a manqué l'opportunité historique de sa reconstruction globale par l'emblématique architecte.

➢ IV. Action globale de valorisation du patrimoine moderniste

Le développement de cette action s'opère aujourd'hui selon les trois chantiers ci-après détaillés :

Action 4 :Réhabiliter massivement l'aile dédiée au XXème siècle (architecture / arts plastiques) dans le musée de France Pierre-Noël

Pilote de l'action : Ville de Saint-Dié-des-Vosges, service Culture et services techniques

Y redéployer dans une scénographie revue et corrigée la présentation du travail pluriel de Le Corbusier : architecture et urbanisme, peinture et sculpture. Cette importante rénovation enrichie d'un généreux dépôt d'œuvres en provenance de la Fondation Le Corbusier comme des Galeries Patrick Seguin et Jacques Lacoste, a été inaugurée et rouverte au public le 19 octobre 2013 ;

Échéancier : travaux effectués en 2012-2013

Coût des travaux :

– changement des menuiseries extérieures et rénovation des façades : 260 000 euros

– réaménagement muséographique : 120 000 euros

Galerie du XXème siècle du Musée Pierre Noël

V. Promotion touristique et culturelle autour de l'élément constitutif du bien

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges, dont le service communication/promotion et l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes travaillent conjointement au sein d'un même pôle, détient une longue expérience dans l'organisation événementielle et la communication touristique. Ses habitants, élus et partenaires sont, de plus, très sensibles à l'apport exceptionnel de cette œuvre unique de Le Corbusier et, d'une façon générale, à l'importante contribution, culturelle et touristique de l'art dans la Ville (Musée Braque, mosaïque de Bazaine, ensemble de vitraux contemporains de la cathédrale, collection d'art d'Yvan et de Claire Goll…).

Par ailleurs, la ville initie régulièrement des partenariats avec d'autres collectivités et institutions afin de promouvoir conjointement certains joyaux de l'art. Incontestablement, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges – capitale mondiale de la géographie, Marraine de l'Amérique avec l'inscription, pour la première fois en 1507, du mot America sur une carte – dispose d'un statut, malgré sa taille moyenne, de ville internationale. Sa situation au cœur de l'Europe, son histoire faite de multiples brassages le renforcent. La valorisation du patrimoine Le Corbusier entre évidemment dans le cadre de cette promotion de la ville à l'international.

Action 5 : développer des circuits et produits touristiques

Pilote de l'action : la ville de Saint-Dié-des-Vosges

Description sommaire : intégrer comme marqueur international de l'identité de la ville la Manufacture Duval aux circuits touristiques et développer des circuits et des produits « courts séjours » spécifiques mettant en valeur l'Usine Verte, la maison Duval et le Musée Pierre-Noël au sein d'un itinéraire culturel.

Durée : depuis 2011

Montant : non chiffré

Action 6 : développer des circuits touristiques thématiques « Patrimoine architectural moderniste en Grande Région »

Pilote de l'action : la ville de Saint-Dié-des-Vosges et les autres collectivités concernées

Description sommaire : développer un partenariat avec d'autres sites et d'autres collectivités du territoire ayant un patrimoine remarquable à mettre en valeur. Par exemple :

Circuit « Le Corbusier » intégrant la Cité Radieuse de Briey, la chapelle de Ronchamp en Franche-Comté,

l'écluse de Kemps-Niffer en Alsace, la Manufacture Duval de Saint-Dié-des-Vosges.

Circuit Architecture Moderniste :

– Museumothel, Raon l'Etape (Haüsermann)

– Maison Jean Prouvé, Nancy et Saint-Dié-des-Vosges

– Église Saint Rémy, Baccarat (Kazis)

– Centre Pompidou-Metz (Shigueru Ban)

– Gymnase du Recollet, Longwy (Filliatre)

– Vitra Museum, Weil am Rhein (Herzog et de Meuron : Ando, Gehry, Zaha Hadid, Siza, Sanaa…)

– Fondation Beyeler (Renzo Piano)

– L'église Saint-Antoine de Boust, Moselle (Pingusson)

– Extension du sanatorium Schnirelmann, (Lay-Saint-Christophe)

➢ Proposition de plan d'action :

1) Circuits et produits touristiques

a) La création d'un produit court-séjour touristique architecture moderniste et industrielle :

L'Office de Tourisme de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a une expérience dans le développement de produits courts séjours (aujourd'hui ces courts séjours sont principalement basés sur le bien-être, le tourisme vert et la gastronomie). Nous disposons d'un potentiel important à développer autour du tourisme industriel, dont la demande est de plus en plus forte. Ce potentiel repose sur trois points essentiellement :

- La présence à Saint-Dié-des-Vosges du seul bâtiment industriel dans l'œuvre de Le Corbusier ;

- La très riche tradition industrielle et ouvrière de Saint-Dié-des-Vosges et de sa région, encore présente dans certaines industries travaillant pour des produits de haut de gamme (dans la métallurgie, par exemple, l'entreprise Gantois est leader européen du tissage métallique et travaille pour de grands groupes internationaux) ;
- La présence de la Recherche et Développement, avec le Centre d'Ingénierie CIRTES – qui travaille pour PSA, DAUM, etc. – implanté au cœur de la ville et jouxtant une école d'ingénieurs.
- La Réhabilitation de l'usine textile

La ville de Saint-Dié-des-Vosges a initié, en 2009, avec les Offices de Tourisme et les villes ou communautés de communes de Gérardmer, Senones et Sainte-Marie-aux-Mines, « **la route du textile »** relie les sites (aux intérêts culturels, historiques, architecturaux, industriels ou commerciaux) les plus remarquables de la région.L'Usine Verte doit trouver une place centrale (la route du textile pourrait démarrer par cette visite) dans ce parcours, intéressant des publics très différents (tourisme commercial, culturel, industriel). Cette place au cœur paraît évidente : d'abord d'un point de vue architectural mais aussi sur la production elle-même (haut de gamme) et sur le fait que le bâtiment Le Corbusier abrite la dernière « rescapée » des entreprises textiles dans une ville qui en a compté des dizaines.

La communication sur cette route (qui se limite pour l'heure à des pages sur les sites des collectivités concernées) et plus spécifiquement sur l'Usine Verte peut s'étendre à tous les sites proposés à la visite (une quinzaine de sites : musées, sites d'anciennes usines et anciennes cités ouvrières, magasins et points de vente).

Cet itinéraire proposé pourrait évoluer en devenant une route du luxe et du savoir-faire lorrain. Elle doit s'accompagner d'un plan média.

Il est important de lier ces circuits et produits à l'existence sur Saint-Dié-des-Vosges, depuis vingt ans, d'un Festival International de Géographie, qui draine 50.000 visiteurs dont le profil (enseignants, étudiants, scientifiques, journalistes, chercheurs…) est proche de ceux davantage intéressés par les différentes formes d'un tourisme « plus » intelligent. En tout état de cause, sur la région et au-delà, le potentiel est important. Au-delà de ce que l'on peut considérer – sans doute à tort – comme une simple niche, le grand public se montre de plus en plus intéressé par ce type de déplacements. Il est à noter enfin, qu'au-delà de l'Usine Verte, le lien de Le Corbusier avec la ville de Saint-Dié-des-Vosges est d'autant plus fort qu'il a imaginé le plan de reconstruction après guerre de celle-ci.

c) Circuits Le Corbusier et UNESCO :

A plus long terme, deux autres circuits et/ou réseaux peuvent être élaborés en relation d'une part, autour de la Maison Jean-Jacques Duval et de l'Usine Claude et Duval à Saint-Dié-des-Vosges et plus largement avec les villes possédant des œuvres de Le Corbusier dans le grand est de la France (Briey, Ronchamp).

Action 7 : Développer des outils de promotion et de communication

- Création d'un site web dédié au patrimoine corbusien déodatien et plus largement sur la Grande Région ;
- Réalisation d'un court documentaire sur l'usine en lien avec l'Éducation nationale, l'École Nationale d'Architecture de Nancy et l'IUT de Saint-Dié-des-Vosges ;
- Édition d'une plaquette généraliste sur le circuit le Corbusier à Saint-Dié-des-Vosges et dans la Grande Région.

Pilote de l'action : la ville de Saint-Dié-des-Vosges en partenariat avec M. Rémi DUVAL

Durée : 1 an

Montant : 20 000 euros

2) Produits de communication et promotion

a) Communication écrite :

• La première étape consiste à éditer une plaquette généraliste révélant les aspects historiques d'une part, et architecturaux et artistiques, d'autre part, de l'Usine Verte (avec, plus ou moins à la marge, la présentation des plans de reconstruction, replacés dans un contexte historique local et national). Celle-ci doit être, comme tous les autres produits de communication, parfaitement en phase avec la charte graphique de la fondation Le Corbusier, ou d'une charte que nous pouvons imaginer conjointement et quo-valider avec le propriétaire du bâtiment, la fondation Le Corbusier et la Ville.

• Éditions des plaquettes et brochures liées aux circuits et produits courts séjours.

b) Communication web et création de pages Internet

• (sur une architecture à définir conjointement) liées tant au site de la Ville (et d'autres collectivités éventuellement partenaires, département, région) qu'à celui de la fondation Le Corbusier. Ces pages (ou, à terme, ce site internet spécifique), doivent présenter les aspects historiques et culturels du lien de Le Corbusier avec la ville et de l'élaboration de l'usine, mais aussi représenter un outil de promotion des événements liés à ce patrimoine et de tous les produits touristiques.

c) Communication événementielle

- Exposition permanente (usine, plan de reconstruction, mobilier, sculptures et peintures de Le Corbusier) au Musée Pierre Noël dans son espace XXème siècle restructuré en 2013 ;
- Cycles de conférences : un travail intéressant est engagé en collaboration avec les écoles européennes d'architecture et de design, la première initiative de ce cycle aura lieu en octobre 2014 lors du prochain Festival International de Géographie.
- La ville de Saint-Dié-des-Vosges organise chaque année par la ville, le FIG draine 50 000 visiteurs en quatre jours. Si un classement « patrimoine mondial » de l'œuvre de Le Corbusier est obtenu, il serait intéressant d'organiser un FIG sur la thématique « géographie et architecture ». Le patrimoine local Le Corbusier serait alors mis à l'honneur et présenté sous différentes formes aux habitants et aux nombreux festivaliers présents lors du FIG. La fondation Le Corbusier pourrait être l'invitée d'honneur de ce futur événement.

d) Signalisation

- Pose de panneaux dès les entrées de ville et en intérieur ;
- Pose d'affichage permanent (comme pour le musée Braque) sur des supports de type Decaux.

VI. Programmes de recherche, documentation et projets pédagogiques

Action 8 : Recueillir des témoignages sur le fonctionnement d'une Usine Verte

Pilote de l'action : la ville de Saint-Dié-des-Vosges

Description sommaire : Profiter du fait que l'usine est aujourd'hui toujours en fonctionnement comme usine textile et toujours utilisée, comme le prévoyait Le Corbusier, pour élaborer un documentaire sur « le fonctionnement d'une Usine Verte »

Durée : 3 ans

Montant : à déterminer

Une réflexion devra être menée sur l'élaboration d'un film et le recueil de témoignages autour du fonctionnement d'une « Usine Verte », seule usine créée par Le Corbusier et qui a la chance d'être encore aujourd'hui en fonctionnement, dans un lieu qui reste celui « pensé » par l'architecte. Développement de projets pédagogiques en lien avec l'Office Déodatien du Tourisme et le service éducatif du Musée Pierre-Noël.

VII. Programmes de mise en réseau français ou de coopération décentralisée

1) L'Association des Sites Le Corbusier :

Cette association, nouvellement créée a pour but de permettre à chaque collectivité d'être un véritable acteur tant dans la phase de candidature au Patrimoine Mondial de l'Humanité que dans celle relative à la gestion.

La création de cette association répond à plusieurs objectifs :

– Animer un réseau chargé de préserver et promouvoir les sites Le Corbusier auprès du public et des opérateurs touristiques ;

– Créer les conditions d'échange et de partage de connaissances et d'expériences dans les domaines de la conservation, la protection, la mise en valeur, l'animation et la gestion du patrimoine Le Corbusier ;

– Être une force de proposition et un espace de réflexion dans les domaines cités ci-dessus auprès des acteurs du patrimoine en France et à l'international, notamment auprès de l'UNESCO et du Comité du Patrimoine Mondial.

VIII. Association des habitants

Parce qu'unique et exceptionnel, le bâtiment Le Corbusier est un des éléments de fierté des habitants de Saint-Dié-des-Vosges, au même titre, par exemple, que l'appartenance de Jules Ferry à la communauté déodatienne ou le baptême du continent Amérique sur nos terres. Les habitants s'impliquent dans la promotion de ces « monuments », comme ils s'engagent dans des événements tel que le Festival International de Géographie (FIG). La Ville envisage, en relation avec les partenaires déjà cités dans un plan de communication, d'associer fortement les habitants, via ses médias et ses multiples espaces de démocratie participative (conseil des seniors, conseil des juniors, conseils de quartier.), en relation avec les associations et institutionnels œuvrant sur des questions liées au patrimoine, à l'architecture, à la culture, au tourisme et à la communication.

Un partenariat a par ailleurs été renforcé avec l'Union des Commerçants et Artisans (UDAC), celle-ci ayant d'ores et déjà perçu tout l'intérêt que ses adhérents peuvent tirer, en termes de renommée de la ville et de la valorisation de son patrimoine exceptionnel. A titre d'exemple, les commerçants sont très nombreux, lors du FIG, à colorer leurs vitrines et à adapter leurs communications aux couleurs du pays invité d'honneur (qui change à chaque festival). Cette donnée est à intégrer dans la partie « événementielle » du plan de communication Le Corbusier.

IX. Cadre de vie

D'une manière générale, il convient de rendre plus lisible la présence du patrimoine Le Corbusier à l'échelle de la ville et des communes environnantes. Pour cela, des actions de mise en valeur de l'usine, simples et peu coûteuses, peuvent être envisagées. Elles permettront de redonner une lisibilité à ce bâtiment devant lequel les « non-avertis » peuvent aujourd'hui passer sans s'arrêter.

Projet n° 9 : favoriser l'accessibilité de l'usine

Pilote de l'action : Ville de Saint-Dié-des-Vosges

Description sommaire : réfléchir à l'installation d'une signalétique qui rende plus visible l'usine et développer une signalétique pédagogique autour de l'usine permettant à tout visiteur de « comprendre » la philosophie de cette construction.

Durée : 1 an

Budget : 30 000 €

Projet n° 10 : Mettre en valeur des cônes de vues sur l'usine

Pilote de l'action : Ville de Saint-Dié-des-Vosges

Description sommaire : repérer des vues lointaines donnant sur l'usine, à préserver, à éclaircir pour les conserver et donner une meilleure visibilité sur l'usine (création d'ouvertures dans les massifs forestiers, élagages d'arbres à proximité de l'usine …)

Durée : 3 ans

Budget : effectué en interne sur les terrains appartenant à la ville

X. Gestion des risques

L'élément constitutif du bien n'est exposé à aucun risque connu. Il se situe hors de toute zone inondable (le PPRI ne concerne que les abords de la Meurthe) et répond du fait de son édification en béton armé aux contraintes sismiques en vigueur.

XI. Mise en œuvre

Thématique	Action	Calendrier			Pilote
		2014-2015	2015-2016	Après 2016	
Renforcement des dispositifs de protection de la zone	**Action 1** : définir une zone tampon et l'intégrer réglementairement				Ville de SDDV
Conservation et restauration	**Action 2 :** restaurer l'usine				Propriétaire de l'Usine
Valorisation du patrimoine moderniste	**Action 3** : réhabiliter massivement l'aile XXème siècle du Musée Pierre-Noël				Ville de SDDV
Stratégie touristique	**Action 4 :** création d'un atelier-musée dans une partie de l'Usine Verte et des entrepôts contigus au bâtiment				Ville de SDDV EPFL Propriétaire
Promotion touristique et culturelle autour de	**Action 5 et 6 :** développer des circuits touristiques thématiques				Ville de SDDV

l'élément constitutif du bien	**Action 7 :** développer des outils de promotion et de communication				Ville de SDDV
Projets pédagogiques	**Action 8 :** recueillir des témoignages sur le fonctionnement de l'Usine Verte				Ville de SDDV + École d'architecture
Cadre de vie	**Action 9 :** favoriser l'accessibilité de l'usine				Ville de SDDV
	Action 10 : mettre en valeur les cônes de vue				Ville de SDDV

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

Direction générale des patrimoines

Service des musées de France
Sous-direction de la politique des musées

Affaire suivie par
Catherine Louboutin

Poste
01.40.15.34 40

Référence
SDPM//PCT/N°
000297

6, rue des Pyramides
75041 Paris Cedex 01
France

Secrétariat
Téléphone 01 40 15 35 24
Télécopie 01 40 15 35 92

RAPPORT DE MISSION

à l'attention de

Madame Marie-Christine LABOURDETTE
Directrice, chargée des musées de France

s/c de Monsieur Bruno SAUNIER
Sous-directeur de la politique des musées

06 JUIN 2014

OBJET : projet culturel de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges (Vosges) sur le site de l'usine Claude et Duval

Mission effectuée le 22 avril 2014, à l'initiative d'Alexandre Kirstetter et à la demande de la Ville et de la Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine.

La mission avait pour objet le projet d'aménagement d'espaces culturels et muséographiques au sein de l'usine Claude et Duval et la présentation au Service des musées de France de la politique et des structures culturelles de la Ville à l'approche de la Nuit des musées et dans la perspective d'une venue de la ministre de la culture et de la communication à Saint-Dié-des-Vosges.

Participants

David VALENCE, maire de Saint-Dié-des-Vosges
Claude KIENER, adjointe au maire en charge de la culture
Christine FELDEN, conseillère déléguée auprès de Claude Kiener
Géraud DIDIER directeur de l'action culturelle
Alexandre KIRSTETTER, consultant en ingénierie de projets culturels, mécénat et organisation d'événements culturels (ancien directeur de la communication des musées de Strasbourg)
Rémi DUVAL, propriétaire et directeur de l'usine Claude et Duval
Éléonore BUFFLER, conservatrice du musée Pierre-Noël
Bertrand BERGBAUER, conseiller pour les musées à la DRAC Lorraine, souffrant, n'a pu participer comme prévu à la mission.

Programme

- Visite de l'usine Claude et Duval le matin, en présence du maire
- Déjeuner avec tous les participants en l'absence du maire
- Visite du musée Pierre-Noël avec la conservatrice et le directeur de l'action culturelle
- Visite de « La Nef » avec le directeur de l'action culturelle et Alexandre Kirstetter

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

La ville de Saint-Dié-des-Vosges compte environ 23 000 habitants et constitue, à une heure de Strasbourg comme de Nancy, la capitale du Massif vosgien. Ville « marraine de l'Amérique » -c'est là qu'apparut pour la première fois, en 1507, sur une carte du monde le mot "America" désignant le Nouveau Continent-, elle organise chaque année depuis 1990 le Festival International de Géographie (FIG) qui accueille 50 000 festivaliers durant quatre jours. Depuis plusieurs années, la municipalité, portée par Christian Pierret auquel a succédé David Valence qui porte les mêmes ambitions culturelles, fait le pari de la culture pour dynamiser une ville durement frappée économiquement. Plus d'une dizaine de structures culturelles accueille aujourd'hui un important public local, régional et touristique.

L'USINE DUVAL À SAINT-DIÉ

L'actuelle usine Claude et Duval a été construite en 1948 pour remplacer l'entreprise familiale de bonneterie créée en 1908 et détruite aux deux tiers le 9 novembre 1944 lors de l'incendie qui ravagea une grande partie de la ville de Saint-Dié. Construite grâce aux dommages de guerre, dans les limites desquels elle devait se tenir, dans un espace contraint par le nouveau plan d'urbanisme de la ville et devant intégrer les bâtiments préservés à la nouvelle usine, l'usine Claude et Duval représente l'unique édifice industriel dû à Le Corbusier et un moment majeur dans son processus créatif, avec la première mise en œuvre des normes du Modulor et l'emploi de dispositifs nouveaux tels la polychromie et les brise-soleil. Elle est qualifiée d'« usine verte », en raison de la prise en compte dans sa conception du site, de l'ensoleillement et des perspectives paysagères.

Très déçu que son projet pour la reconstruction de la ville de Saint-Dié n'ait pas été retenu par le conseil municipal en 1946, malgré l'accueil enthousiaste rencontré par ses plans et maquettes, tout particulièrement aux États-Unis et au Canada , Le Corbusier accepta toutefois de reconstruire l'usine de bonneterie de Saint-Dié, sur l'insistance de Jean-Jacques Duval, fils du directeur de l'usine, avec qui Le Corbusier avait tissé des liens d'amitié.

Implantée à quelques pas de la cathédrale et du musée municipal, l'usine s'identifie davantage à un immeuble qu'à une usine, l'étroitesse du terrain disponible ayant conduit Le Corbusier à édifier un bâtiment en hauteur, sur cinq niveaux.

Aujourd'hui, l'usine est dirigée par Rémi Duval, fils de Jean-Jacques Duval et filleul de Le Corbusier. Elle emploie environ 70 personnes et se consacre à la fabrication de vêtements pour les plus grands couturiers, orientation qui

explique qu'elle soit la seule usine textile encore en activité, et en bonne santé, dans la région de Saint-Dié. Cette nouvelle orientation libère en outre des espaces que le directeur de l'usine et la municipalité de Saint-Dié souhaitent dédier à la culture et à l'ouverture au public.

L'usine Claude et Duval est classée au titre des monuments historiques depuis le 18 mai 1988, pour ce qui est des façades, des couvertures, de la totalité de la structure en béton sur pilotis et des bureaux sur terrasse au dernier niveau, l'intérieur même du bâtiment n'étant pas classé pour permettre une certaine souplesse dans l'organisation des espaces industriels. L'architecture, l'aménagement intérieur et le mobilier d'origine sont intégralement préservés, mise à part l'installation d'une discrète nacelle pour l'acheminement des vêtements au deuxième étage. Le temps et l'usage ont marqué l'édifice mais ne l'ont pas défiguré ni même fortement dégradé.

Cet édifice industriel unique dans la production de Le Corbusier connaît aujourd'hui une réelle renommée internationale mais sa dimension patrimoniale est peu perçue par les Déodatiens. L'édition 2014 de la nuit des musées, qui a ouvert pour la première fois et avec grand succès les portes de l'usine Claude et Duval au public, marque sans doute une rupture.

LES PROJETS DE LA MUNICIPALITÉ

Une action culturelle dynamique

La Ville de Saint-Dié mène depuis quelques années une très active politique culturelle. La plus récente réalisation, qui a repris le surnom de l'ancienne usine textile qu'elle réhabilite en la métamorphosant, « La Nef, Fabrique des cultures actuelles », a reçu en 2013 le prix d'excellence du Concours national des Villes. Labellisée "Lorraine en scène", « La Nef » accueille le conservatoire/école de musique et un plateau dédié à la création musicale et théâtrale. Sa visite nous a permis de mesurer la capacité de la Ville dans la conduite de projets culturels, la qualité des infrastructures et la réussite de cet espace culturel dans la capitale du Massif vosgien pauvre en offres culturelles d'envergure proches.

Le musée Pierre-Noël

Le musée municipal Pierre-Noël a entrepris une rénovation par étapes de sa muséographie : le récent aménagement des espaces et collections consacrés à l'architecture et au mobilier des années cinquante autour de Le Corbusier et Jean Prouvé, mais aussi de Bazaine, est prometteur et la rénovation et l'agrandissement du musée sont un chantier prioritaire pour la direction de l'action culturelle. Il y a encore beaucoup à faire pour rénover le parcours muséographique et le rendre plus cohérent et plus attractif.

L'équipe scientifique fait preuve de compétence et d'intelligence et mériterait d'être renforcée, en particulier par un véritable service des publics.

L'usine Claude et Duval : un projet culturel à finaliser et à conforter

L'usine Claude et Duval représente pour la Ville un projet phare dont la réalisation est envisagée dans le cadre de la mandature actuelle, pour 2017 au plus tard.

Le projet comporte deux volets : l'intégration au sein de l'usine d'espaces de présentation de collections de qualité muséographique en résonance avec l'œuvre de Le Corbusier et l'intégration de l'usine au sein d'un projet plus global dédié à Le Corbusier avec la création d'un itinéraire des villes-sites Le Corbusier à l'échelle européenne et dans l'optique de l'inscription de l'œuvre architecturale et urbaine de Le Corbusier au Patrimoine mondial de l'humanité, projet porté par La Fondation Le Corbusier.
Seul le premier volet relève, en partie, du Service des musées de France. La volonté de la municipalité n'est pas de créer un musée ni *a fortiori* un « musée de France » mais d'ouvrir en partie l'usine au public en aménageant au rez-de-chaussée et au premier étage des espaces d'exposition dans les volumes conçus par Le Corbusier. Le projet, qui pourra bénéficier de l'appui financier de l'Établissement public foncier de Lorraine, en est encore au stade de la réflexion mais la Ville et Rémi Duval souhaitent qu'il avance rapidement. Si l'intérêt du projet est indéniable, sa mise en œuvre nécessite de préciser les ambitions, d'organiser sa mise en œuvre et de prévoir ses modalités de fonctionnement.

La vocation précise des espaces culturels aménagés dans l'usine sera-t-elle de présenter des collections permanentes ou uniquement des expositions temporaires ? À qui sera confiée la responsabilité scientifique du bon fonctionnement des lieux et de l'organisation des expositions pour lesquelles la qualité des prêts ou dépôts dépendra du professionnalisme du responsable scientifique ? La définition du projet culturel et scientifique de cet établissement est un préalable à tout aménagement des espaces. Le recrutement d'un responsable scientifique qualifié pour ces nouveaux espaces n'est pas envisagé par la Ville et ne se justifierait pas. En effet, le responsable du musée municipal aurait tout à fait vocation à se voir confier la responsabilité d'une programmation montée en étroite collaboration avec la direction de l'action culturelle.

L'aménagement des espaces culturels à vocation muséographique *sensu lato* implique la mise en œuvre de normes tant pour la conservation et la présentation des œuvres que pour l'accueil du public. Faire coexister une activité industrielle, pour laquelle le secret de fabrication est en outre une nécessité, et une activité culturelle dans un même bâtiment classé au titre des monuments historiques est une opération compliquée, d'autant qu'elle conjugue propriété privée et projet public. Il a été fortement conseillé à la Ville de diligenter avant tout début de réalisation une étude de faisabilité et une étude de programmation.

Le fonctionnement courant du futur lieu doit également être précisé en amont du lancement du projet. Pour des raisons pratiques, par souci de simplification administrative mais aussi pour une bonne gestion budgétaire, il est évident qu'une seule structure doit associer le musée et les espaces culturels de l'usine Claude et Duval, le musée assurant la responsabilité administrative, pédagogique et scientifique des deux structures, avec une mutualisation des moyens humains et des compétences et une complémentarité des actions. Un renforcement des moyens de gestion administrative et financière sera à mettre en place.

Les services de l'État, service des musées de France et service du patrimoine de la Direction générale des patrimoines, service des musées et conservation régionale des monuments historiques de la Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine pourraient apporter conseil et expertise à la Ville de Saint-Dié afin que le projet envisagé se concrétise conformément aux attentes et qu'il puisse connaître une activité de haut niveau.

CONCLUSION

Le projet porté par la Ville et le directeur de l'usine Claude et Duval ne relève que partiellement de l'expertise et du contrôle scientifique et technique du Service des musées de France dans la mesure où n'est pas envisagée la création d'un nouveau musée de France dans l'usine Le Corbusier.

Toutefois, le positionnement du musée Pierre-Noël dans la conception et le déroulé du projet d'aménagement et pour la gestion d'espaces destinés à présenter des collections patrimoniales bénéficiaires éventuellement de l'appellation « musée de France », de façon pérenne ou sous la forme d'expositions temporaires, doit être suivi par le Service des musées de France.

D'autre part, l'expertise du Service des musées de France, complémentaire de celle du Service du patrimoine de la Direction générale des patrimoines sera indispensable dès les premières étapes de réalisation afin d'accompagner la collectivité et l'entreprise pour le respect des normes liées à la conservation et présentation des œuvres et celles liées à l'accueil du public.

Dans cette perspective, il a été conseillé à la Ville d'associer étroitement le musée au projet « muséographique » et d'organiser le fonctionnement de ces nouveaux espaces en étroite symbiose avec le musée dont les compétences et la reconnaissance professionnels seront le garant de prêts et dépôts de qualité. Une mutualisation des moyens humains placés sous l'autorité du responsable du musée permettrait enfin une gestion optimisée et cohérente des ressources.

Il a été préconisé à la Ville de diligenter rapidement une étude de faisabilité et une étude de programmation, études qui peuvent être confiées au même prestataire, afin d'affiner les orientations culturelles, de définir les besoins et contraintes en terme d'aménagements architecturaux, d'établir un budget d'investissement adapté et de proposer une mode de gestion des nouveaux espaces qui soit cohérent et prenne en compte les structures et compétences existantes et les impératifs budgétaires.

Catherine Louboutin
Conservateur en chef
Service des musées de France
Sous-direction de la politique des musées

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

07 mars 2014 - n° 13

140013

SOLLICITATION DE L'EPFL PAR LA VILLE POUR LA RECONVERSION DE L'ILOT COMPRENANT LA PARCELLE ET LE BATI CONSTITUE PAR L'ANCIENNE USINE SYLVA (ATELIERS DE MENUISERIE) PROCHE DE LA NEF, DITE « MAISON DUVAL »

Ancienne propriété de Jean-Jacques Duval, commanditaire au sein de notre Ville de « l'usine verte » de Le Corbusier, cet ensemble, qui se déploie sur près de 5 000 m² recèle des espaces architecturaux intérieurs qui portent la marque de l'esprit moderniste avec notamment des contributions directes de Jean Prouvé ; pour ces raisons, il constitue un élément du patrimoine qui le distingue singulièrement et justifie sa sauvegarde.

Localisé en proximité de La Nef-Fabrique des Cultures Actuelles, la reconversion de ces ateliers pourrait à terme servir efficacement de lieu de résidences aux artistes afin d'y poursuivre, là aussi, le soutien à la création dont la Nef est aujourd'hui l'élément actif. Une telle réaffectation, à vocation culturelle, prolongerait non seulement la réussite de l'opération menée à La Nef mais aussi l'effort remarqué qui est fait à Saint-Dié-des-Vosges pour accompagner et développer l'économie de production qui sous-tend le spectacle vivant.

Compte tenu de sa valeur historique, cet édifice, une fois réhabilité, pourrait également faire l'objet de visites guidées, pilotées par le musée municipal Pierre-Noël, dans le contexte d'un « itinéraire Le Corbusier » qui se construit actuellement.

L'Etablissement Public Foncier de Lorraine étant un partenaire essentiel d'accompagnement des collectivités dans leurs projets d'aménagement, la Ville souhaite solliciter cet organisme afin de bénéficier de leurs compétences, tant au niveau du portage foncier qu'en terme d'expertise, afin d'aider la Ville à mener à bien le projet de reconversion de cet îlot qui revêt un réel intérêt stratégique.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE les services de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine pour le portage foncier du projet de reconversion de cet îlot,

- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

Christian PIERRET

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération reçue à la sous-préfecture le 13/03/14 et affichée le 13/03/14
Pour le Maire
Le Directeur Général des Services,

29 JUIL. 2014

VILLE DE
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COPIE

Saint-Dié-des-Vosges,
Le 25 juillet 2014

Le Maire de la Ville de
SAINT-DIE-DES-VOSGES

à

Monsieur Alain TOUBOL
Directeur Général de l'Etablissement
Public Foncier de Lorraine
7, rue Robert Blum
54 700 Pont-à-Mousson

Nos Réf. : PS/GD
Objet : Ville de Saint-Dié-des-Vosges
Reconversion de l'îlot industriel contigu à l'Usine verte Le Corbusier
Etudes préalables, portage foncier, réhabilitation du clos-couvert

Monsieur le Directeur Général,

Ainsi que nous avons pu l'évoquer lors d'une réunion de travail qui s'est tenue en Mairie, au mois de mai dernier, en présence de Monsieur Jean-Christophe COURTIN, Directeur général adjoint de l'EPFL, la ville de Saint-Dié-des-Vosges souhaiterait vivement voir se concrétiser la réhabilitation du site industriel, anciennement à vocation de confection textile, situé à l'arrière et en jonction de la célèbre « usine verte » réalisée par Le Corbusier (1948-1951, classée Monument historique) aux fins d'y réaménager un espace culturel dédié, en particulier, à l'œuvre de l'emblématique architecte et à l'architecture industrielle, en général.
Cette motivation dont j'exprime auprès de vous la volonté est à penser comme l'outil essentiel d'une possible redynamisation de l'économie touristique de la ville. A un moment où l'œuvre de Le Corbusier devrait faire l'objet d'une distinction au patrimoine mondial (classement UNESCO) et verra prochainement la constitution d'un « Itinéraire culturel européen » (Conseil de l'Europe - Ministère de la Culture) qui implique d'ores et déjà l'édifice remarquable, il est primordial pour notre ville de pouvoir offrir, à grande échelle publique, une fréquentation de l'usine Claude & Duval, quant à elle toujours en activité et fleuron d'un savoir faire textile travaillant pour le monde de la haute couture. La Direction générale des Musées de France, informée de cette démarche que nous pourrions mener ensemble, a rendu un rapport positif, considérant l'initiative envisagée comme un développement nécessaire à l'histoire de la ville et à la valorisation de son patrimoine moderne.

L'établissement Public Foncier de Lorraine étant le partenaire incontournable de l'accompagnement des collectivités dans leurs projets d'aménagement, je me permets de vous solliciter pour bénéficier de vos compétences, tant au niveau du portage foncier qu'en termes d'expertises et de co-maîtrise d'ouvrage du projet, afin de nous aider à mener à bien la reconversion future de cet îlot qui revêt un intérêt stratégique très fort.

Vous souhaitant bonne réception de cette demande à laquelle je sais que vous porterez la meilleure attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.

David VALENCE
Maire de Saint-Dié-des-Vosges
Président de la Communauté de Communes
des Vallées de la Haute-Meurthe

HÔTEL DE VILLE - B.P. 275 - 88107 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES CEDEX
TÉL. : 03 29 52 66 66 - 03 29 52 66 88 - FAX : 03 29 52 66 89
INTERNET : http://www.ville-saintdie.fr

Etablissement Public
Foncier de Lorraine

MAIRIE DE SAINT-DIE DES VOSGES
24 JUIL. 2014
N° CAB 1991

N/Réf. : CP/AD/
V/Réf. : 275798

Dossier suivi par : Cédric PROTH
Ligne directe : 03.83.80.60.47
Courriel : Cedric.proth@epfl.fr

Monsieur David VALENCE
Maire de Saint-Dié-des Vosges
MAIRIE
Place Jules Ferry
BP 275
88107 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Pont-à-Mousson, le 22 JUIL. 2014

Objet : Conventions de maîtrise d'œuvre – SAINT-DIÉ-DES-VOSGES – Pôle gare et Menuiserie Duval – Résidence d'artistes

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le Bureau de l'EPFL, réuni le 25 juin dernier, a agréé les projets des conventions relatifs aux opérations citées en objet.

Je vous transmets sous ce pli, copie des délibérations N°s B14/37 et 38 prises à cette occasion, ainsi que trois exemplaires originaux des conventions précitées, régularisés par mes soins.

Je vous remercie de bien vouloir me retourner ces documents, dûment complétés **de la date de votre délibération et signés** par vos soins, et m'adresser la délibération du conseil municipal vous autorisant à représenter la Ville.

Je vous précise par ailleurs que le Conseil d'Administration du 12 janvier 2011 a décidé de procéder à la publication de ses délibérations. Dans ce cadre, il est prévu l'affichage par chacune des collectivités concernées, des délibérations relatives aux opérations conventionnées avec l'Etablissement.

C'est pourquoi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter à la connaissance du public par voie d'affichage, pour une durée de **deux mois**, les délibérations N°s B14/37 et 38 susvisées.

.../...

Etablissement Public
Foncier de Lorraine

BUREAU DU 25 JUIN 2014

Délibération N° B 14/ 38

ACTIONS EN PRESTATIONS

TRAITEMENT DES ESPACES DEGRADES

CONVENTION DE MAITRISE D'OEUVRE

P08RD80H066 - SAINT-DIE-DES-VOSGES - Menuiserie Duval - Résidence d'artistes - Maîtrise d'œuvre

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 29 mai 2002 par le Conseil d'Administration (délibération N° 02/4 portant adoption du nouveau Règlement Intérieur, modifié par les délibérations N°s 03/19, 04/82, 05/04 et 07/17 du Conseil d'Administration des 8 octobre 2003, 1er décembre 2004, 11 mai 2005 et 10 octobre 2007),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement Public,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2007-2013 modifié,

Vu le contrat de projets Etat/Région Lorraine 2007-2013 signé le 26 mars 2007,

Vu la convention thématique d'application du grand projet N° 10 concernant la programmation concertée par les cofinanceurs des politiques relevant de la requalification des territoires post-industriels, militaires et après-mines, signée le 6 mai 2008,

Vu la convention intervenue le 6 mai 2008 entre l'Etat, la Région Lorraine, le Conseil Général des Vosges et l'EPFL qui définit les modalités d'intervention de ce dernier et les participations financières des partenaires pour la mise en œuvre des politiques de traitement des espaces dégradés, des sites et sols pollués et des programmes d'action en faveur des friches urbaines et militaires, au cours de la période 2007-2013,

Vu la décision du COmité Régional THEmatique du grand projet X du 01/04/2014 d'intervenir dans le cadre de la requalification de la Menuiserie Duval à Saint-Diè-des-Vosges,

Sur proposition du Président,

- prend acte de l'engagement, dans la limite des montants fixés en CORTHEX à savoir 150 000€ TTC, d'études de maîtrise d'œuvre devant permettre de vérifier la faisabilité d'une reconversion de cette ancienne menuiserie en logements d'artistes et de définir la nature et les coûts des travaux nécessaires à cette requalification.

- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la Ville de SAINT-DIE-des-VOSGES et le Conseil Général des Vosges, la convention de maîtrise d'oeuvre annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

REGION DE LORRAINE
SECRETARIAT GENERAL POUR LES
AFFAIRES REGIONALES
Vu et Approuve
- 7 JUIL. 2014
Pour le Préfet de la Région Lorraine
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
Jean-Paul BOLMONT

Le Président du Conseil d'Administration,

P/o Alex STAUB

PREPARONS DES TERRITOIRES D'AVENIR

ORIGINAL N°3

ACTIONS EN PRESTATIONS
RECONVERSION DES ESPACES DEGRADES

CPER 2007-2013 : Traitement des espaces dégradés
Programme hors après-mines

CONVENTION DE MAITRISE D'ŒUVRE

SAINT-DIE-des-VOSGES – Résidence d'artistes MOE
P08RD80H066

ENTRE

La Ville d e SAINT-DIE-des-VOSGES, représentée par David VALENCE, Maire, habilité par une délibération du Conseil Municipal en date du , dénommée ci-après «la Ville»,

et

Le Conseil Général des Vosges, représenté par Monsieur Christian PONCELET, habilité par décision de la Commission permanente du Conseil Général en date du , dénommé ci-après « le Conseil Général des Vosges »,

ENSEMBLE D'UNE PART

L'Etablissement Public Foncier de Lorraine, représenté par Monsieur Alain TOUBOL, Directeur Général, habilité par une délibération n° B14/38 du Bureau de l'Etablissement en date du 25 juin 2014, approuvée le 7 juillet 2014 par le Préfet de la Région Lorraine, dénommé ci-après «l'EPFL»,

D'AUTRE PART

VU

Le Contrat de Projets Etat-Région 2007 - 2013, signé le 26 mars 2007, et en particulier les dispositions du paragraphe 10.1. « Le Traitement des Espaces Dégradés » et la convention thématique d'application du grand projet n°10 en date du 6 mai 2008.

Le Programme Pluriannuel d'Intervention 2007-2013, adopté par le conseil d'Administration de l'EPFL le 18 avril 2007, révisé le 4 novembre 2011.

La décision du Comité Régional Thématique du Grand Projet X (CORTHEX) du contrat de projets Etat-Région, qui s'est réuni le 1er avril 2014.

PREAMBULE

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges s'est engagée dans une démarche active de valorisation du patrimoine signé par ou lié à LE CORBUSIER. Cette action entend rétablir pleinement son œuvre.

Le développement de cette action s'opère aujourd'hui selon 3 chantiers ci-après détaillés :
- La ville souhaite réhabiliter l'usine Sylva, propriété de Jean-Jacques Duval commanditaire de l'Usine Verte de LE CORBUSIER à Saint-Dié-des-Vosges. Cette intervention garantirait ainsi de préserver la mémoire et la signature moderniste de l'endroit, mais aussi de distinguer l'édifice au titre d'un classement « maison des Illustres ».
- La ville souhaite tenir un rôle renforcé au sein de l'Association des villes-sites LE CORBUSIER, notamment dans l'élaboration d'un Itinéraire LE CORBUSIER (actuellement en cours de validation auprès du Conseil de l'Europe et du Ministère de la Culture), ainsi que dans la relance du classement de l'œuvre de LE CORBUSIER auprès de l'UNESCO.

Etablissement Public
Foncier de Lorraine

06 AOUT 2014
C9B 1871

Le Directeur Général de l'EPFL

à

Monsieur David VALENCE
Maire de la Ville de SAINT-DIE-DES-VOSGES
Hôtel de Ville - BP 275
88107 SAINT-DIE-DES-VOSGES Cedex

N/Réf. : YL/EA/218671
V/Réf. : PS/GD

276044

Dossier suivi par : Yannick LE COQUIL
Ligne directe : 03 83 80 61 40
Courriel : yannick.lecoquil@epfl.fr

Pont-à-Mousson, le - 4 AOUT 2014

Objet : SAINT DIE DES VOSGES – Reconversion de l'îlot industriel contigu à l'Usine verte Le Corbusier – Etudes préalables, portage foncier, réhabilitation du clos-couvert

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre courrier de sollicitation en date du 31 juillet 2014 et je vous en remercie.

Je vous informe que l'EPFL se propose de présenter auprès des partenaires du Comité Régional Thématique du Grand Projet X (CORTHEX) une demande d'enveloppe de 200 000 € TTC (à laquelle la participation de la Ville d'une part et du Conseil Général des Vosges d'autre part serait de 10%) au titre de la politique de traitement des espaces dégradés pour les études de maîtrise d'œuvre.

Je vous saurai gré de me transmettre un courrier confirmant la prise en charge financière par la Commune pour la totalité du montant de 40 000 € TTC dans l'éventualité où le Conseil Général des Vosges ne financerait pas cette opération. En cas de réponse positive de votre part et du CORTHEX, un projet de convention entre votre collectivité et l'EPFL vous sera adressé dans les meilleurs délais.

Mes services restent à votre disposition pour vous apporter toutes informations complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.

Bien à vous

Alain TOUBOL

p/délégation Jean-Christophe COURTIN
Directeur Général Adjoint

Rue Robert Blum · BP 245 · 54701 Pont-à-Mousson Cedex · Téléphone 03 83 80 40 20 · Fax 03 83 80 40 21 · Courriel contact@epfl.fr · www.epfl.fr
SIRET 30136584700013 · APE 4299Z · TVA Intracommunautaire FR32301365847

Marc Dancoisne
Domaine de Tamary
83 250 LA LONDE LES MAURES
Tél : 06 07 30 15 89
Mail : marcdancoisne@gmail.com

17 Novembre 2013

Monsieur Rémi DUVAL

Objet : Eléments d'architecture dans la maison de votre père

Mon cher Monsieur,

Comme suite à nos récents entretiens téléphoniques, je vous confirme mon plus vif intérêt pour les éléments d'architecture se trouvant dans la maison de votre père à Saint-Dié. A savoir, une importante cloison coulissante, différentes portes de type tableau etc...

Je maintiens pour cet ensemble l'offre de 30 000 € avec enlèvement à ma charge.

En espérant un rapide accord de votre part et restant à votre disposition pour d'autres précisions, je vous assure de ma parfaite considération.

Marc Dancoisne

Zimbra **gdidier@ville-saintdie.fr**

Détails d'un résultat de vente / Auction result details

De : prog didier <prog.didier@yahoo.fr> ven., 01 août 2014 09:29
Objet : Détails d'un résultat de vente / Auction result details 5 pièces jointes
À : gdidier@ville-saintdie.fr

{%SCRIPT%}

Design

PROUVÉ Jean, 1901-1984 (France)

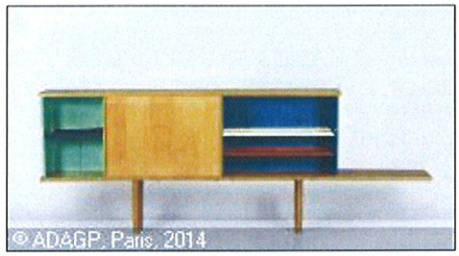

Titre : MEUBLE SUSPENDU ANTONY
Date : 1954

Technique :
: Oak veneered and lacquered metal
: Métal laqué et chene

Dimensions :
: Excluding legs
: Sans les pieds
Cm : 66,5 x 296 x 38 cm - 66,5 x 296 x 38 cm
Inch : 26 1/8 x 116 1/2 x 15 in

Numéro de lot : 155

Publication : Provenance: Cité Universitaire, Antony, France; Collection privée, Londres

Estimation : 15 000 EUR - 20 000 EUR
Vente : «PF1404»*, Arts Décoratifs du XXe siècle & Design Paris 22/05/2014
Maison de Vente : Sotheby's, Paris

Prix : 27 500 EUR frais inclus

27 500 EUR 38 087 USD 22 610 GBP

© Artvalue.com

vide.gif
45 O

Zimbra **gdidier@ville-saintdie.fr**

Détails d'un résultat de vente / Auction result details

De : prog didier <prog.didier@yahoo.fr> ven., 01 août 2014 09:38
Objet : Détails d'un résultat de vente / Auction result details 5 pièces jointes
À : gdidier@ville-saintdie.fr

{%SCRIPT%}

Design

PERRIAND Charlotte, 1903-1999 & Atelier Jean PROUVÉ (France)

Titre : Bibliothèque murale "type Antony"
Date : 1955

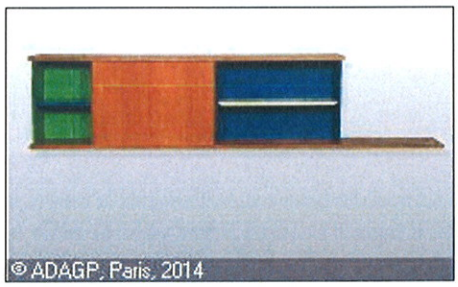

Technique :
: Sheet steel folded and lacquered wood
: Tôle d'acier laquée pliée et bois

Dimensions :
Cm : 108 x 296 x 37 cm - 108 x 296 x 37 cm
Inch : 42 1/2 x 116 1/2 x 14 1/2 in

Numéro de lot : 241

Estimation : 15 000 EUR - 20 000 EUR
Vente : «1757»*, Design Paris 02/12/2009
Maison de Vente : Artcurial – Briest, Poulain, F. Tajan, Paris

Prix : 31 520 EUR frais inclus

31 520 EUR 47 465 USD 28 525 GBP

© Artvalue.com

---

vide.gif
45 O

Zimbra **gdidier@ville-saintdie.fr**

Détails d'un résultat de vente / Auction result details

De : prog didier <prog.didier@yahoo.fr> jeu., 31 juil. 2014 17:07
Objet : Détails d'un résultat de vente / Auction result details 4 pièces jointes
À : gdidier@ville-saintdie.fr

{%SCRIPT%}

Design

LE CORBUSIER, Charles Édouard Jeanneret, 1887-1965 (CHE / FRA)

Titre : Wardrobes, (2)
Date : 1949

Technique :
: A pair: lacquered wood, stained oak

Dimensions :
: Each
Cm : 156,2 x 104,1 x 58,4 cm - 156,2 x 104,1 x 58,4 cm
Inch : 61 1/2 x 41 x 23 in

Numéro de lot : 108

Publication : Provenance: Unité d'Habitation, Marseille; Christie's, New York, 5 June 2007, Sale 1928, Lot 219; Private collection

Estimation : 7 000 USD - 9 000 USD
Vente : Design* Chicago 12/06/2014
Maison de Vente : Wright, Chicago

Prix : 11 250 USD frais inclus

8 257 EUR 11 250 USD 6 715 GBP

© Artvalue.com

30
Charles - Edouard JEANNERET dit LE CORBUSIER & Charlotte PERRIAND (1887 - 1965)
Armoire cloison (grand modèle), 1949
Estimation: 6000 - 8000 €
Vendu 14,870 €

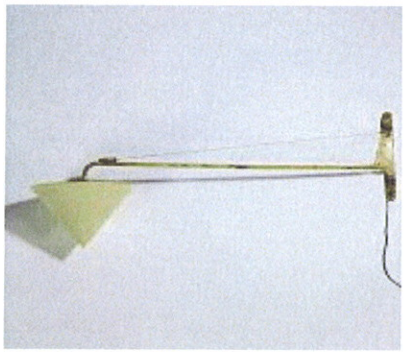

31
Jean PROUVE (1901 -1984) Potence déclairage, modèle 105 cm, vers 1950
Estimation: 6000 - 8000 €
Vendu 11,153 €

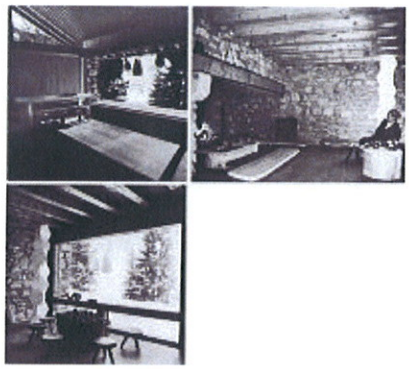

32
Lucien HERVE (1910-2007) Lot de trois tirages vintage
Estimation: 6000 - 8000 €
Vendu 6,816 €

Zimbra **gdidier@ville-saintdie.fr**

Détails d'un résultat de vente / Auction result details

De : prog didier <prog.didier@yahoo.fr> ven., 01 août 2014 08:31
Objet : Détails d'un résultat de vente / Auction result details 5 pièces jointes
À : gdidier@ville-saintdie.fr

{%SCRIPT%}

Arts Décoratifs du 20è Siècle

LE CORBUSIER Charles Edouard Jeanneret, 1887-1965 (Switzerland) & JEANNERET Pierre, 1896-1967 (Switzerland)

Titre : MEUBLE DE RANGEMENT DOUBLE FACE
Date : 1927

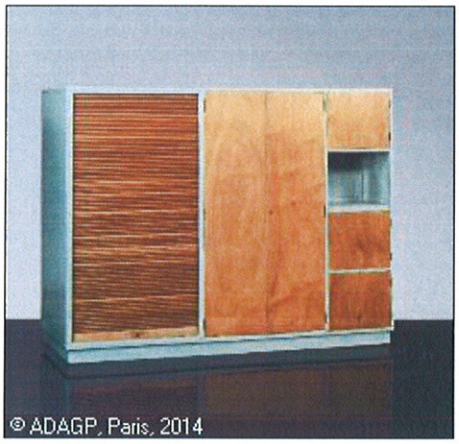

Technique :
: wood and partially grey lacquered wood
: bois naturel et relaqué gris

Dimensions :
Cm : 158 x 195 x 75 cm - 158 x 195 x 75 cm
Inch : 62 1/4 x 76 3/4 x 29 1/2 in

Numéro de lot : 63

Publication : Provenance: Maison Guiette, Anvers; Marianne & Raymonde Giuette, filles de René Guiette

Estimation : 12 000 EUR - 15 000 EUR
Vente : «PF1214»*, Arts Décoratifs du XXe siècle & Design Contemporain Paris 27/11/2012
Maison de Vente : Sotheby's, Paris

Prix : 15 000 EUR frais inclus

15 000 EUR 19 227 USD 12 028 GBP

© Artvalue.com

13
Jean PROUVE (1901 -1984) Fauteuil Visiteur FV 22 dit également fauteuil Kangourou, 1948
Estimation: 40000 - 60000 €
Vendu 74 352 €

14
Jean PROUVE (1901 -1984) Fauteuil Visiteur FV 22 dit également fauteuil Kangourou, 1948
Estimation: 40000 - 60000 €
Vendu 69 395 €

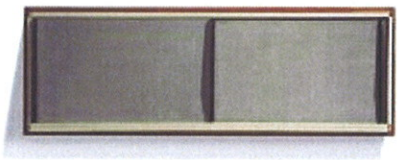

15
Conception Charlotte PERRIAND - Jean PROUVE Fabrication Ateliers Jean Prouvé (1903 - 1999 & 1901 - 1984) Placard Brazza type HB3
Estimation: 6000 - 8000 €
Vendu 14 870 €

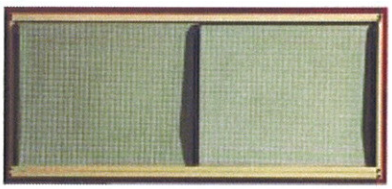

16
Conception Charlotte PERRIAND - Jean PROUVE Fabrication Ateliers Jean Prouvé (1903 - 1999 & 1901 - 1984) Placard Brazza type HB1
Estimation: 6000 - 8000 €
Vendu 14 870 €

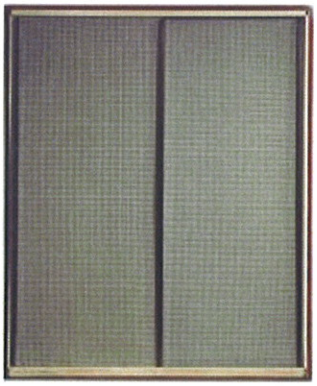

17
Conception Charlotte PERRIAND - Jean PROUVE. Fabrication Ateliers Jean Prouvé (1903 - 1999 & 1901 - 1984) Placard Brazza type BB,...
Estimation: 8000 - 10000 €
Vendu 22 306 €

18
Conception Charlotte PERRIAND - Jean PROUVE. Fabrication Ateliers Jean Prouvé (1903 - 1999 & 1901 - 1984) Placard Brazza type BB,...
Estimation: 8000 - 10000 €
Vendu 23 545 €

Zimbra **gdidier@ville-saintdie.fr**

Détails d'un résultat de vente / Auction result details

De : prog didier <prog.didier@yahoo.fr> ven., 01 août 2014 09:50
Objet : Détails d'un résultat de vente / Auction result details 5 pièces jointes
À : gdidier@ville-saintdie.fr

{%SCRIPT%}

Design

PERRIAND Charlotte, 1903-1999 & Atelier Jean PROUVÉ (France)

Titre : BIBLIOTHÈQUE 'TUNISIE'
Date : 1952

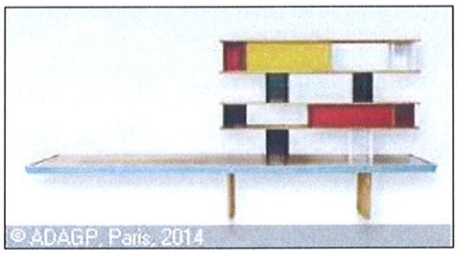

Technique :
: Lacquered steel plate, aluminium and pine
: Tôle d'acier pliée, bois et aluminium pointe de diamant

Dimensions :
Cm : 160 x 354 x 51 cm - 160 x 354 x 51 cm
Inch : 63 x 139 3/8 x 20 1/8 in

Numéro de lot : 59

Publication : Provenance: Galerie Downtown, François Laffanour, Paris; Collection privée, acquise auprès de cette dernière en 1998

Estimation : 80 000 EUR - 120 000 EUR
Vente : «3562»*, Arts Décoratifs du XXe siècle et Design Paris 25/11/2013
Maison de Vente : Christie's, Paris

Prix : 217 500 EUR frais inclus

217 500 EUR 294 212 USD 184 200 GBP

© Artvalue.com

Artcurial : record mondial pour une pièce de Jean Prouvé

- Home ENCHERES Enchères
  - Par Sophie Legras
  - Publié le 20/05/2014 à 18:00

ENCHÈRES - La table Trapèze, créée par le célèbre architecte et designer, a été adjugée à 1.241.300€, frais inclus, lors d'enchères réalisées par la maison de ventes des Champs-Élysées.

C'est un record mondial pour une pièce de Jean Prouvé. Lors d'une vente, le 19 mai 2014, Artcurial a vendu la table Trapèze, estimée entre 400.000 et 600 000€, au chiffre record de 1. 241.300€ frais inclus. L'acquéreur est un collectionneur privé nord-américain.

Pour Fabien Naudan, vice-président d'Artcurial: «Ce record mondial pour le mobilier de Jean Prouvé est la consécration du travail de fond des équipes d'Artcurial et un formidable hommage pour cet architecte et designer français, aujourd'hui collectionné dans le monde entier. Je défends depuis près de vingt ans le travail de Jean Prouvé et c'est une grande émotion pour moi de porter aujourd'hui ce chef-d'œuvre sous le feu des enchères.»

Cette table Trapèze, dite table «Centrale», de trois mètres de long, a été réalisée en 1956 par Jean Prouvé, pour le réfectoire de la cité universitaire d'Anthony. elle est considérée comme l'une de ses créations les plus emblématiques. Artcurial précise: «Son originalité réside dans son piètement sculptural. La table ne repose pas sur des pieds, mais sur un large piètement central qui barre son axe. Sa forme bombée est rythmée par une arrête centrale qui fragmente les reflets de la lumière et lui confère un certain aérodynamisme».

Avant de réaliser cette vente record à 1.241.300€, la pièce la plus chère de Jean Prouvé avait également été proposée par Artcurial. Il s'agissait du fauteuil Grand Repos, adjugé à 471.434€ frais inclus, en octobre 2011.